

2015

RAPPORT FINANCIER

DU RÉSEAU PEP



LA FORCE D'UN RÉSEAU ASSOCIATIF ENGAGÉ
POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE



La solidarité en action

ÉDITO

Cent ans ! Quelle vitalité !

Ce rapport financier 2015 du réseau PEP correspond aux cent ans des PEP. Les universitaires de renom et le ministère de l'instruction publique qui furent à l'initiative de la création des OPEP (œuvre des pupilles de l'école publique) œuvre de guerre de circonstance et dont la vie serait de courte durée n'imaginaient pas qu'elles seraient un jour centenaire.

Ils n'imaginaient pas que cent ans plus tard les PEP existeraient encore, se seraient transformées au point d'avoir pour projet politique d'agir pour une transformation sociale, d'agir pour une société inclusive et solidaire. Ils n'imaginaient pas que le poids économique consolidé atteindrait 825 millions d'euros avec plus de 23 000 salariés et un patrimoine immobilier de plusieurs centaines de millions d'euros. Pour une vieille dame centenaire, la Fédération, c'est-à-dire le réseau de toutes les associations adhérentes, a une belle santé.

Elle fait partie de l'ESS (Economie sociale et solidaire) dont le ministre Benoît Hamon disait : « Elle reste une forme à laquelle on s'intéresse souvent un peu tard, une fois qu'on a pris des décisions pour les entreprises ». Et pourtant l'Economie sociale et solidaire dont nous sommes un des acteurs est celle qui crée le plus d'emplois, des emplois qui ne sont pas délocalisables et au plus près des besoins. L'une des illustrations la plus symptomatique est l'amendement voté par l'assemblée nationale permettant une réduction des charges sociales dans le secteur à but non lucratif à propos du CICE. Lors de la création du crédit d'impôt compétitivité emploi nous étions intervenus pour faire valoir l'intérêt pour le secteur associatif, fortement créateur d'emploi. Pour les PEP cet amendement aura un effet d'environ 10 millions d'euros d'économie en année pleine.

Nous avons encore à revendiquer avec d'autres, cette place importante économique certes, mais sociétale d'abord. Une place que les créateurs de 1915 ne nieraient, dans laquelle ils se reconnaîtraient, tant les valeurs partagées en 1915 sont terriblement d'actualité. Certes les causes sont différentes mais les effets sociétaux, identiques. Prenons conscience à nouveau que la combinaison des comptes est un formidable outil de connaissances du réseau, de communication pour chacune des associations membres, le témoignage de notre appartenance à un réseau fort et en plein développement.

André LAFFARGUE
Trésorier Général

Comptes certifiés par les cabinets Exco et Cogebis



SOMMAIRE

BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP au 31 décembre 2015	6
--	----------

BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP au 31 décembre 2015	7
---	----------

RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP au 31 décembre 2015	8
---	----------

VARIATION DE LA TRÉSORERIE	10
-----------------------------------	-----------

ANNEXE DES COMPTES COMBINÉS DU RÉSEAU PEP	11
--	-----------

- Présentation du réseau PEP
- Faits marquants
- Principes généraux
- Méthode de combinaison
- Changement de méthode comptable
- Périmètre
- Variation de périmètre
- Immobilisations
- Immobilisations financières
- Stocks et en cours
- Créances
- Valeurs mobilières de placement
- Fonds associatifs
- Provisions pour indemnités de fin de carrière
- Fonds dédiés
- Reconnaissance des produits
- Résultat exceptionnel

NOTES SUR LE BILAN	20
---------------------------	-----------

- Immobilisations amortissements et dépréciations
- Détail des immobilisations financières
- Variation des provisions et dépréciations
- Variation des fonds propres
- Parts contributives dans les fonds propres combinés
- Parts contributives sur les fonds propres sans droits de reprises
- État des créances
- État des dettes





NOTES SUR LE RÉSULTAT

26

- Passage du résultat net social au résultat net combiné
- Résultat exceptionnel
- Les produits et charges d'exploitation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

27

- Détail des immobilisations
- Résultat combiné par secteurs d'activité
- Évolution des produits d'exploitation par région
- Evolution des produits par nouvelles régions
- Les produits par région du social et médico-social
- Les activités du secteur social et médico-social
- Petite enfance - enfance-adolescence
- Maisons des adolescents
- Adultes
- Adapter l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap
- Séniors
- Les produits par région du secteur propre
- Les activités du secteur propre

RESSOURCES HUMAINES

42

- Les administrateurs, le bénévolat et les personnels mis à disposition ou affectés

BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DÉCEMBRE 2015 EN K€

ACTIF	2015 BRUT	2015 AMORT & PROV	2015 NET	2014 NET	VARIATION	%
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	1 007	641	366	405	-39	-10%
Concessions, brevets, licences	4 540	3 728	812	1 043	-231	-22%
Autres immobilisations incorporelles	486	331	154	205	-51	-25%
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	16		16	8	8	94%
S/total 1	6 049	4 701	1 348	1 661	-313	-19%
Immobilisations corporelles						
Terrains	33 999	2 483	31 517	29 023	2 494	9%
Constructions	538 534	241 679	296 854	286 836	10 018	3%
Installations techniques, matériel et outillage	80 041	67 549	12 492	13 721	-1 228	-9%
Autres immobilisations corporelles	142 412	100 831	41 581	40 830	751	2%
Immobilisations corporelles en cours	21 422	6	21 416	30 730	-9 314	-30%
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	2 478		2 478	2 020	457	23%
S/total 2	818 887	412 549	406 338	403 161	3 177	0.79%
Immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations	341		341	1 370	-1029	-75%
Titres immobilisés	13 357	7	13 350	12 906	444	3%
Autres titres immobilisés	1 062	2	1 060	670	389	58%
Prêts	6 835	82	6 753	6 254	499	8%
Autres immobilisations financières	2 145	3	2 142	1 808	334	18%
S/total 3	23 740	94	23 646	23 009	637	3%
TOTAL (I)	848 676	417 344	431 332	427 830	3 501	0,82%
Stocks et en cours						
Matières premières et consommables	898	30	868	948	-80	-8%
Produits intermédiaires et finis	400	77	322	215	107	50%
Marchandises	92		92	84	8	9%
Avances et acomptes versés sur commandes	500		500	435	66	15%
Usagers et comptes rattachés	35 470	1 928	33 543	38 711	-5 169	-13%
Autres créances	19 238	752	18 486	20 264	-1 778	-9%
Valeurs mobilières de placement	91 148	2	91 146	89 611	1 535	2%
Disponibilités	220 512		220 512	207 907	12 604	6%
Charges constatées d'avance	3 250		3 250	3 280	-29	-1%
TOTAL (II)	371 542	2 789	368 753	361 457	7297	2%
Comptes de régularisation						
Charges à répartir / plusieurs exercices	24		24	17	8	46%
TOTAL (III)	24		24	17	8	46%
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 220 242	420 132	800 110	789 304	10 806	1%

BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DÉCEMBRE 2015 EN K€

PASSIF	2015	2014	VARIATION	%
Fonds Propres				
Fonds associatif sans droits de reprise	29 804	30 762	-957	-3%
Apports sans droits de reprise	10 116	9 076	1 041	11%
Legs et donations	7 449	7 221	229	3%
Valeur du patrimoine intégré	20 115	20 866	-751	-4%
Subventions d'invest affecté à biens renouvelables SDR	49 935	49 428	507	1%
Ecarts de réévaluation sur biens SDR	10 355	6 128	4 227	69%
Réserves	-10 754	9 342	-20 096	-215%
Report à nouveau	-28 461	-27 430	-1 031	4%
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	2 053	581	1 472	253%
	90 464	105 973	-15 508	-15%
Autres Fonds Associatifs				
Fonds associatifs avec droits de reprise	1 764	1 793	-29	-2%
Apports avec droits de reprise	1 797	1 825	-28	-2%
Legs et donations assortis de conditions	532	532		
Reports à nouveau sous contrôle des tiers	-18 909	-19 714	805	-4%
Ecarts de réévaluation sur biens ADR	3 296	3 296		
Réserves sous contrôle des tiers financeurs	187 152	168 320	18 832	11%
Subventions invest. sur biens renouvelables ADR	7 354	7 128	226	3%
Subventions invest. sur biens non renouvelables ADR	55 548	52 593	2 955	6%
Provisions réglementées	91 604	89 763	1 841	2%
Droits des propriétaires (commodat)	706	737	-31	-4%
Résultat de l'exercice sous contrôle des tiers	14 949	5 562	9 386	169%
	345 793	311 835	33 958	11%
TOTAL (I)	436 257	417 807	18 450	4%
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	2 112	3 268	-1 155	-35%
Provisions pour charges	79 103	81 208	-2 104	-3%
TOTAL (II)	81 216	84 475	-3 259	-4%
Fonds dédiés				
Sur subventions de fonctionnement	19 536	22 821	-3 285	-14%
Sur autres ressources	1 084	1 460	-376	-26%
TOTAL (III)	20 620	24 281	-3 661	-15%
Dettes				
Emprunts assortis de conditions particulières	944	1 263	-319	-25%
Emprunts et dettes /établissements crédit	140 781	141 550	-769	-1%
Emprunts et dettes financières diverses	6 682	7 192	-510	-7%
Avances et acomptes reçus / commandes en cours	1 615	1 372	243	18%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 165	22 908	-743	-3%
Dettes fiscales et sociales	76 427	74 929	1 498	2%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 658	3 863	-1 204	-31%
Autres dettes	7 279	6 456	823	13%
Comptes de régularisation passif				
Produits constatés d'avance	3 465	3 207	258	8%
TOTAL (IV)	262 016	262 740	-724	-0.3%
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	800 110	789 304	10 806	1%

RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DÉCEMBRE 2015 EN K€

	2015	2014	VARIATION	%
Ventes de marchandises	524	545	-21	-4%
Production vendue	9 229	9 378	-149	-2%
Prestations de services et produits de la tarification	689 372	704 095	-14 723	-2%
PRODUITS D'ACTIVITE	699 126	714 018	- 14 893	-2%
Production stockée	95	-58	153	-263%
Production immobilisée	156	187	-31	-16%
Subventions d'exploitation	35 347	33 621	1 726	5%
Cotisations	541	1 006	-464	-46%
Autres produits	23 274	23 880	-606	-3%
Reprises sur provisions et amortissements d'exploitation	20 041	11 626	8 415	72%
Transferts de charges	8 282	7 601	681	9%
TOTAL (I)	786 862	791 881	- 5 019	-1%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat de marchandises	1 294	1 360	-66	-5%
Variation de stocks (marchandises)	4	-11	15	-133%
Achats de matières premières & autres approvisionnements	3 097	2 825	272	10%
Variation de stocks (matières et autres)	72	25	47	191%
Autres achats et charges externes	158 437	161 730	-3 293	-2%
Impôts, taxes et versements assimilés	40 068	40 783	-715	-2%
Salaires et traitements	357 582	361 125	-3 543	-1%
Charges sociales	152 756	156 316	-3 560	-2%
Dotations aux amortissements et provisions /immobilisations	34 083	32 980	1 104	3%
Dotations aux provisions/actifs circulants, risques et charges	15 256	24 044	-8 788	-37%
Autres charges	3 024	2 773	251	9%
TOTAL (II)	765 672	783 950	-18 278	-2%
OPERATIONS EN COMMUN				
QP de résultat sur opérations en commun (produits)	8 550	7 637	914	12%
QP de résultat sur opérations en commun (charges)	8 667	7 581	1 085	14%
TOTAL (III)	-116	55	-172	-310%
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II+III)	21 073	7 987	13 087	164%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation	387	347	40	11%
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 176	1 183	-7	-1%
Reprises sur provisions et transferts de charges	15	145	-130	-90%
Produits nets sur cessions de VMP	469	608	-139	-23%
Autres produits financiers	1 018	1 335	-304	-23%
TOTAL (IV)	3 064	3 618	-555	-15%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et provisions	32	33	-1	-3%
Intérêts et charges assimilés	4 608	4 776	-168	-4%
TOTAL (V)	4 640	4 809	-168	-4%
2 - RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-1 577	-1 190	-386	32%
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III+IV-V)	19 497	6 796	12 700	196%

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	5 044	3 887	1 158	30%
Sur opérations en capital	6 703	7 234	-531	-7%
Subventions d'investis. virées au résultat de l'exercice	4 275	4 013	261	7%
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 477	4 341	2 136	49%
TOTAL (VI)	22 499	19 475	3 024	16%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	6 512	2 447	4 065	166%
Sur opérations en capital	578	810	-232	-29%
Dotations aux amortissements et provisions	12 612	11 083	1 529	14%
Valeurs nettes actifs cédés	3 678	2 114	1 564	74%
TOTAL (VII)	23 380	16 454	6 927	225%
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-881	3 021	-3 902	-129%
Impôts sur les bénéfices	340	375	-35	-9%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 440	9 126	-3 686	-40%
Report des ressources affectées des exercices précédents	4 166	5 827	-1 661	-29%
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (Produits - Charges)	17 002	6 143	10 859	88%
Produits	825 141	828 438	-3 297	-0,4%
Charges	808 139	822 295	-14 156	-2%



VARIATION DE LA TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE 2015 EN K€

TRÉSORERIE AU 31/12/2014	297 519
Capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice	31 333
- Résultat net de l'exercice	17 002
- Dotations / reprises amortissements et provisions	16 690
- Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	(2 359)
Variation du BFR d'exploitation	8 941
- Variation des stocks	(30)
- Variation des clients	5 445
- Variation des dettes fournisseurs	(1 001)
- Variation des dettes fiscales et sociales	(387)
- Variation des autres dettes/créances	4 914
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ À L'EXPLOITATION	40 275
Investissements financés sur l'exercice	(22 770)
- Acquisition d'immobilisations	(87 867)
- Diminution d'immobilisations	48 070
- Mouvements internes et variation de périmètre	18 243
- Fournisseurs d'immobilisations	(1 215)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS	(22 770)
Variation des fonds dédiés	(3 661)
Emprunts	(1 607)
Subventions reçues	6 047
Variation de périmètre - fonds propres	(4 146)
Flux de trésorerie lié aux financements	(3 366)
TRÉSORERIE AU 31/12/2015	311 658
Représentée par	
Valeurs mobilières de placement	91 146
Disponibilités	220 512
TOTAL	311 658



ANNEXE

des comptes combinés réseau PEP



Les comptes combinés du réseau PEP sont publiés pour la cinquième fois en 2015. Ils reflètent la situation comptable de l'ensemble des associations départementales, régionales, territoriales partenaires et organisme de gestion de la Fédération Générale des PEP compris dans le périmètre de combinaison. Par arrêté du 18 janvier 2013, sur avis favorable du Conseil d'État, le ministre de l'intérieur a déclaré conformes les modifications statutaires apportées par l'Assemblée Générale de la FGPEP de juin 2010. La combinaison des comptes des composantes de la FGPEP est désormais une obligation statutaire.

Présentation du réseau PEP

Les PEP sont un réseau fédéral créé en 1915. En 2015, il est composé de 88 associations départementales, 17 unions régionales, 2 associations territoriales, deux associations partenaires, 1 organisme de gestion et la fédération générale.

La fédération générale des PEP est une association reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919.

Les PEP interviennent au profit d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles au travers de deux grands domaines d'activités :

→ Le domaine éducation et loisirs

Ce sont les actions pédagogiques, éducatives, culturelles et de loisirs : classes de découvertes, vacances, loisirs et séjours en famille pour tous, actions scolaires et périscolaires (accueils de loisirs sans hébergements ALSH, accompagnement de la scolarité, contrats éducatifs...), politiques éducatives de proximité (crèches, multi-accueils, réussite scolaire, parentalité etc.).

→ Le domaine social et médico-social

Ce sont les actions pour les personnes dites «à besoins spécifiques» : réponses aux besoins des jeunes et des adultes en situation de handicap, actions pour l'accompagnement social, médical et professionnel des personnes et scolarisation des élèves malades ou accidentés à domicile avec le dispositif SAPAD. La dimension transversale aux deux domaines d'activités est l'accompagnement de la personne. Cette fonction d'accompagnement traverse l'ensemble des secteurs d'activité des PEP. Elle s'exerce avant tout comme une démarche et place la personne, responsable de son projet de vie, librement défini, au cœur des préoccupations et de l'action. La finalité que l'on peut donner à l'ensemble des prises de position et à l'ensemble des actions du réseau PEP est :

Agir pour une émancipation permettant l'accès de tous, à l'ensemble de leurs droits de citoyen(s).



ANNEXE

des comptes combinés réseau PEP



Les informations suivantes ont été collectées sur la base des éléments d'information portés à notre connaissance au travers des états financiers et annexes des comptes individuels.

Faits marquants

→ Indemnités de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière a entraîné la comptabilisation d'une reprise nette de 4 457 K€ dans le résultat d'exploitation au titre de l'exercice 2015. Le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision en 2015, il est passé de 1.5 % à 2.03 %.

→ Projets de construction - achats de locaux ou bâtiments

En 2015, le réseau PEP a investi dans des constructions de bâtiments, des acquisitions ou des extensions pour accueillir de nouvelles activités ou les activités existantes dans des locaux adaptés :

- Travaux en cours pour l'IME la Savoie à Hauteville (PEP 01) et achat de locaux pour le siège
- Fin des travaux du CAMPS à Pamiers (PEP 09)
- Construction en cours aux Ricey pour l'ESAT (PEP 10)
- Fin des travaux de construction de la MECS de Lézignan et achat d'un terrain à Carcassonne (PEP 11)
- Fin des travaux de l'IME de Sologne de l'IME St Amand et du FAM Bel Air (PEP 18)
- Travaux de rénovation des façades de certains établissements (PEP 19)
- Achat de nouveaux locaux pour le siège et les établissements (PEP 2A)
- Poursuite des travaux de construction du CAMSP et du CMPP à Moriani (PEP 2B)
- Création de la SCI Les Cigognes par apport du terrain par les PEP 21 qui portera le projet de construction de l'Hôpital de jour à Valmy, mise en service de la MECS de Dijon (PEP 21)
- Lancement des travaux de rénovation du centre de Perros Guirec (PEP 22)
- Création d'une SCI en cours pour porter les travaux de réhabilitation du centre de vacances de Mouthe et livraison des nouveaux locaux du CEEDA (PEP 25)
- Acquisition et aménagement de locaux pour le CAMSP Carhaix (PEP 29)
- Travaux en cours à l'IME La Barandonne et à la maison d'accueil Les Aigues Marines (PEP 30)
- Vente d'une maison et fin des travaux du nouveau bâtiment du SESSAD, retard sur les travaux de construction d'un bâtiment d'internat pour l'IME (PEP 31)
- Poursuite des travaux de rénovation des bâtiments à Auch (PEP 32)
- Poursuite de la rénovation d'un chai en salle de spectacle à l'ESAT la Bulle Bleue (PEP 34)
- Projet d'investissement de restructuration et d'extension des ateliers de l'ESAT à Issoudun (PEP 36)
- Travaux de rénovation du centre de Lamoura et construction d'un nouveau bâtiment à Quiberon (PEP 39)
- Travaux de réaménagement du siège (PEP 40)
- Lancement des travaux de rénovation du Foyer l'Amitié (PEP 41)
- Poursuite des travaux d'extension du foyer de Gien et des travaux d'entretien de l'IME la Source (PEP 45)
- Fin des travaux de construction de l'ITEP Les Forges (PEP 51)
- Lancement des travaux de mise aux normes sur le centre la Combelle (PEP 54)
- Achat d'un terrain pour le futur siège, acquisition d'un bâtiment par le CMPP de Pontivy pour l'antenne de Guemené et surélévation du SESSAD d'Auray (PEP 56)
- Nouveaux locaux pour le SESSAD et le CMPP de Clermont, construction en cours pour le CMPP de Beauvais (PEP 60)
- Acquisition de 2 bâtiments et d'un terrain (PEP 62)
- Poursuite des travaux de l'ESAT Salie, Biarritz internat (PEP 64)
- Projet de construction pour l'IME et le SESSAD (PEP 69)
- Réhabilitation des locaux du SESSAD, construction d'un nouveau bâtiment pour l'IME Orbize, nouveau bâtiment pour le CAMSP Montceau et acquisition de locaux pour le CAMSP Autun (PEP 71)
- Poursuite des travaux de rénovation de l'IME Henri Wallon (PEP 74)
- Achèvement de la 1^{re} phase des travaux de Mandres Les Roses (PEP 75)
- Achat de terrain et construction en cours pour l'installation d'un IME à Eu et d'un ITEP à Dieppe (PEP 76)
- Poursuite des travaux de réhabilitation du bâtiment de l'IM Indigo et fin des travaux d'extension du foyer Montmorillon (PEP 86)
- Poursuite des travaux de construction de l'IM Roura (PEP Guyane)
- Fin des travaux de construction du SAETED et travaux en cours pour le CMPP85 et l'ESAT l'Argerie (URPEP Pays de la Loire)

→ Ouvertures et reprises de nouvelles structures ou activités

- Ouverture du restaurant d'entreprise « l'Interval » (PEP 21)
- Ouverture de l'ITEP Ado (PEP 22)
- Ouverture du CMPP Gignac (PEP 34)
- Accueil des migrants sur le centre de Biscarosse (PEP 40)
- Gestion des activités de loisirs et TAP de Ste Anne sur Brivet (PEP 44)
- Mise en service du CAMSP de Pontivy, accueil de réfugiés sur le centre de Sarzeau, ouverture d'un multi accueil sur St Anne d'Auray (PEP 56)
- Ouverture de nouveaux accueils de loisirs et développement du secteur petite enfance (PEP 57)
- Création d'un club coup de pouce (PEP 61)
- Création d'un Sessad à Saint Paul sur Ternoise (PEP 62)
- Ouverture d'une unité handicaps rares (PEP 69)
- Constitution d'une SAS de conseil en gestion informatique (GPA 79-16)
- Ouverture d'une antenne CMPP à Brignoles (PEP 83)
- Reprise en gestion de la micro-crèche « la Fée Risetite » et ouverture d'une unité d'accueil des enfants porteur de handicap au multi-accueil « les mouflets » (PEP 87)
- Ouverture de deux ALSH et deux espaces jeunes (URPEP Pays de la Loire)
- Démarrage de l'activité bibliobus et inauguration du projet DEAT dispositif expérimental d'accueil temporaire (PEP Mayotte)

→ Cessions - transferts - Fusions

- Transfert des actifs et des passifs de la « fédération des sociétés scolaires forestières et fruitières de l'Ain » à l'association PEP 01
- Transfert d'activité des PEP16 à GPA 79-16
- Fusion de l'ITEP et du Sessad (PEP 22)
- Vente d'un appartement (PEP 40)
- Transfert des activités des PEP 49 à l'URPEP Pays de la Loire
- Cession du CMPP de Longwy à l'AEIM (PEP 54)
- Mise en vente du centre d'Etival (PEP 57)
- Cession en cours du site du Tholy (PEP 59)
- Fusion des ESAT sociaux et scission des ESAT commerciaux (PEP 71)
- Transfert des activités des PEP 72 à l'URPEP Pays de la Loire
- Vente du centre de Cordon (PEP 72)
- Vente du centre de Piriac (PEP 78)
- Transfert des activités médico-sociales des PEP 85 à l'URPEP Pays de la Loire
- Vente des locaux du siège (PEP 87)



ANNEXE

des comptes combinés réseau PEP



→ Cessations d'activité

- Arrêt des activités de l'ITEP de Chorges (PEP ADS)
- Arrêt des activités du centre les Jacobeys (PEP 21)
- Arrêt des activités du DEL (PEP 36)
- Arrêt des activités de l'ALSH Quilly (PEP 44)
- Fin du dispositif de réussite éducative (PEP 42)
- Arrêt des activités du centre de Saint Sorlin et du centre de Cerisy (PEP 50)
- Fin progressive de la gestion des AVS (PEP 91)
- Suppression de l'activité du Centre de ressources pour l'intégration scolaire (PEP 92)

→ Renégociation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens

En 2015, plusieurs CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) dans le secteur médico-social sont arrivés à échéance ou à mi-parcours, ce qui implique une renégociation. Le CPOM permet à l'association gestionnaire de négocier un budget pluriannuel et ses modalités d'évolution. Le tarif est alors donné sous forme de dotation globalisée commune (financement global des dépenses autorisées des structures entrant dans le périmètre du CPOM). Un arrêté de tarification annuel fixe la dotation globale et la décline pour chaque structure.

Principes généraux

Les comptes combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été élaborés et présentés conformément au règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et 99-02 relatif à l'établissement des comptes combinés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices ainsi que de la continuité de l'activité. Il a été fait application des recommandations particulières résultant du guide d'arrêté des comptes PEP. Les comptes combinés ont été établis en milliers d'euros et comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Des reclassements non significatifs ont été opérés dans les comptes d'actif circulant et de passif du bilan combiné 2014 pour permettre la comparaison avec le bilan combiné 2015

Méthode de combinaison

Les entités du groupe étant des associations, elles ont été combinées selon la méthode de l'intégration globale. Le traitement des comptes intragroupes a été réalisé de la manière suivante :

-Les créances et les dettes entre entités du périmètre ont éliminées, il en va de même des principaux flux de produits et de charges. Le total des flux non réciproques et non éliminés au 31 décembre 2015 se ventile comme suit :

- Au titre des produits et charges : 4.3 K€. Cet écart est constaté dans le compte de résultat en autres charges d'exploitation.
- Au titre des créances et dettes : 1.3 K€. Cet écart est constaté au passif du bilan dans le poste autres dettes.

→ Les règles suivantes ont été appliquées:

Les indemnités de fin de carrière ont été retraitées selon la méthode groupe (cf paragraphe relatif aux faits marquants). Les provisions pour risques et charges suivantes ont été reclassées :

- Provisions pour formation et autres charges de personnel en dettes sociales
- Provisions pour rémunération des travailleurs handicapés en dettes sociales
- Crédits non reconductibles et provisions pour investissement et travaux en provision réglementées pour renouvellement des immobilisations.
- Crédits non reconductibles affectés à des actions ciblées en fonds dédiés.

Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été opéré sur l'exercice 2015.



PÉRIMÈTRE

LISTE DES ENTITES		
1 Ain	33 Gironde	65 Hautes-Pyrénées
2 Aisne	34 Hérault	66 Pyrénées-Orientales
3 Allier	35 Ille-et-Vilaine	68 Haut-Rhin
ADS Hautes-Alpes	36 Indre	69 Rhône
6 Alpes-Maritimes	37 Indre-et-Loire	70 Haute-Saône
7 Ardèche Repris par Pep SRA	38 Isère Repris par Pep SRA	71 Saône-et-Loire
8 Ardennes NC	39 Jura	72 Sarthe
9 Ariège	40 Landes	73 Savoie
10 Aube	41 Loir-et-Cher	74 Haute-Savoie
11 Aude	42 Loire	75 Ville de Paris
12 Aveyron	43 Haute-Loire	76 Seine-Maritime
13 Bouches-du-Rhône	44 Loire-Atlantique	77 Seine-et-Marne
14 Calvados	45 Loiret	78 Yvelines
15 Cantal	46 Lot	79 Deux-Sèvres
16 Charente	47 Lot-et-Garonne	80 Somme
17 Charente-Maritime NC	48 Lozère	81 Tarn
18 Cher	49 Maine-et-Loire Repris par UR Pays de Loire	83 Var
19 Corrèze	50 Manche	84 Vaucluse
201 Corse Sud	51 Marne	85 Vendée
202 Haute-Corse	52 Haute-Marne	86 Vienne
21 Côte d'Or	53 Mayenne	87 Haute-Vienne
22 Côtes d'Armor	54 Meurthe-et-Moselle	88 Vosges
23 Creuse	55 Meuse	89 Yonne
24 Dordogne	56 Morbihan	90 Territoire-de-Belfort
25 Doubs	57 Moselle	91 Essonne
26 Drôme Repris par Pep SRA	58 Nièvre	92 Hauts-de-Seine
27 Eure	59 Nord	93 Seine Saint-Denis
28 Eure-et-Loir	60 Oise	94 Val-de-Marne
29 Finistère	61 Orne	95 Val d'Oise Repris par Pep 60
30 Gard	62 Pas-de-Calais	971 Guadeloupe Repris par Pep Guyane
31 Haute-Garonne	63 Puy-de-Dôme	973 Guyane
32 Gers	64 Pyrénées-Atlantiques	974 Réunion
99 Siège Fédéral Créteil	109 Corse NC	975 Mayotte
102 Aquitaine	110 Franche-Comté	117 Nord-Pas-de-Calais NC
103 Auvergne	111 Haute-Normandie	118 Pays de la Loire
104 Basse-Normandie	112 Île-de-France NC	119 Picardie NC
105 Bourgogne	113 Languedoc-Roussillon	120 Poitou-Charentes
106 Bretagne	114 Limousin	121 Provence-Alpes-Côte d'Azur
107 Centre	115 Lorraine	122 Rhône-Alpes
108 Champagne Ardennes	116 Midi-Pyrénées	900 Pep Découvertes
301 SRA	302 GPA 79	303 CESDA34

Variation de périmètre

L'impact sur les produits d'exploitation des associations non incluses dans le périmètre est estimé à 27 083 K€.

L'absence d'intégration de certaines entités s'explique par :

- L'absence d'activité en cours (UR PEP Corse, UR PEP, Île-de-France, UR PEP Picardie)
- L'absence de communication des éléments nécessaires à la combinaison des comptes (Les PEP des Ardennes - UR PEP Nord-Pas-de-Calais - Les PEP de Charentes-Maritime)

En 2015, l'impact sur l'actif net des entrées et sorties de périmètre s'élève à : 13 688 K€

Les états financiers des SCI et structures rattachées lorsque l'information est significative et disponible ont été intégrés dans les états financiers des entités combinées à l'exception des SCI des PEP 80. La SCI des PEP21 a été incluse dans le périmètre des PEP21 en 2015.



Immobilisations

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans. Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur un an.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage. Par dérogation certaines immobilisations font l'objet d'une revalorisation justifiant l'existence d'écarts de réévaluations figurant au passif du bilan pour un montant de 13 652 K€.

NATURE DES IMMOBILISATIONS	DURÉES
Constructions (selon type)	20 à 50 ans
Agencements et installations	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Mobilier et matériel bureau	5 à 10 ans
Matériel de Transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE

des comptes combinés réseau PEP

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres immobilisés concernent des participations dans des structures qui n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, soit parce que l'information n'a pas été fournie, soit parce que l'entité ne dispose pas d'un contrôle exclusif sur l'entité détenue. Les prêts concernent principalement l'effort construction qui fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation financière.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le prix de revient calculé est supérieur à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances internes au réseau ont été éliminées ainsi que les dépréciations pour créances correspondantes.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt et des intérêts acquis à la clôture. Il est précisé que ces valeurs mobilières de placement font soit l'objet d'un «aller-retour» au 31 décembre, soit l'objet d'une dépréciation lorsqu'une moins-value latente est constatée.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs sont composés de :

→ Fonds propres :

- Des fonds associatifs sans droits de reprise, des réserves et des excédents, qui sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs.
- Des réserves représentatives d'immeubles, obtenus par voie de legs et donations.
- Des subventions d'investissements affectées à des biens propres et sans droits de reprise.
- Des réserves.
- Des écarts de réévaluation.
- Le résultat et le report à nouveau traduisent la gestion propre des activités des PEP (centre de vacances, Sapad, crèches, etc.).

→ Autres fonds associatifs :

- Des fonds associatifs avec droits de reprise sont des fonds qui sont susceptibles de reprise notamment dans le secteur médico-social.
- Des résultats issus des établissements sous gestion contrôlée en instance d'affectation.
- Des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortis de droits de reprise.
- Des écarts de réévaluation.
- Des dépenses refusées par les autorités de tarification restant à la charge des associations de manière temporaire ou définitive.
- Des provisions règlementées constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale (instruction M22) et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03.
- Des subventions d'investissements sur biens avec droits de reprise.

Provisions pour indemnités de fin de carrière

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres du personnel a été comptabilisé sous forme de provisions.

La méthode de calcul utilisée pour la détermination du montant de la provision retraite est la suivante :

Conformément au règlement CRC2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les associations ont une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elles devront faire face à une sortie de ressource au profit de ce tiers et ce sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. C'est notamment le cas au niveau des provisions pour risques sociaux. Des provisions sont constituées en application du règlement comptable médico-social et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03. Dans les rares cas où les données des entités étaient manquantes, un calcul forfaitaire a été réalisé basé sur la moyenne des indemnités de fin de carrière observées au sein du réseau. Comme précisé dans le paragraphe sur les faits marquants, le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision et a été augmenté de 1.50 % à 2.03%.

EFFECTIF CONCERNÉ		CDI
Age théorique de départ à la retraite		65 ans
Taux de croissance (progression) des salaires		1.8 %
Taux d'actualisation		2.03 %
Turn-over	Taux défini par tranches d'âge	
Table de mortalité utilisée		Insee 2008
Taux de charges sociales		58 %

Les principales conventions applicables sont notamment la CCN 66 relative aux établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, la CCN 51 relative aux établissements privés d'hospitalisation, de soins de cure et de garde à but non lucratifs, CCN 89 relative à l'animation et la CCN 79 applicable aux médecins des CMPP.

Fonds dédiés

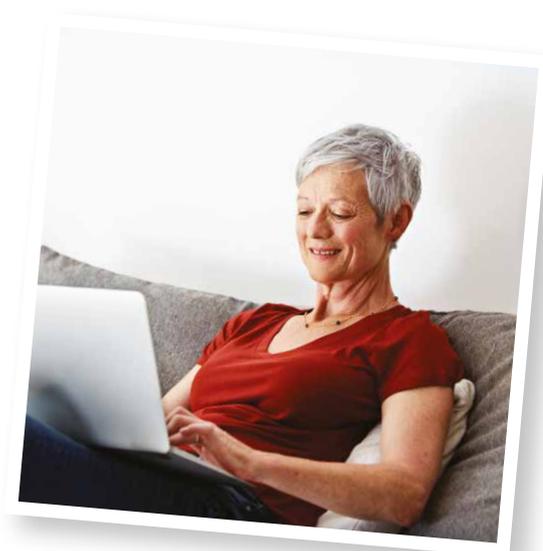
Les ressources obtenues par des subventions, des dons et affectées à des objets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard du financeur, sont portées en fin d'exercice au bilan au poste «Fonds dédiés». Au compte de résultat sont enregistrés en charges dans le poste «engagements à réaliser sur ressources affectées.», les financements affectés reçus au cours de l'exercice et non utilisés à la clôture. Les sommes inscrites en fonds dédiés sont comptabilisées en produits au poste «report des ressources non utilisées des exercices précédents.» au fur et à mesure de leur utilisation.

Reconnaissance des produits

Conformément au plan comptable associatif, les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution. Lorsque les fonds n'ont pas pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeurs est inscrit au passif en fonds dédiés et fera l'objet d'une reprise ultérieure au fur et à mesure de la réalisation des dépenses. Les dons et legs sont portés en produit dès réception des fonds.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut des éléments inhabituels anormaux et peu fréquents mais également des éléments liés à l'exploitation relatifs aux exercices antérieurs dont le montant est conséquent.



NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

EN K€

IMMOBILISATIONS	AU 31 DÉCEMBRE 2014	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	MVTS INTERNES ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AU 31 DÉCEMBRE 2015
Frais d'établissement	1 053	105		-151	1 007
Concessions, brevets, licences	4 580	357	169	-227	4 540
Autres immobilisations incorporelles	507	110	123	-8	486
Avances et acptes sur immobilisations incorporelles	8	8			16
Immobilisations Incorporelles	6 149	579	292	-386	6 049
Terrains	31 407	2 042	1 230	1 780	33 999
Constructions	515 728	41 805	12 153	-6 846	538 534
Installations techniques, mat et outillage	80 234	4 646	3 466	-1 373	80 041
Autres immobilisations corporelles	133 574	14 280	7 777	-1 700	138 376
Immobilisations grevées de droit	4 012	24			4 036
Immobilisations corporelles en cours	30 734	17 200	19 710	-6 801	21 422
Avances et acomptes	2 020	2 323	1 314	-552	2 478
Immobilisations corporelles	797 709	82 319	45 649	-15 491	818 887
Créances rattachées à des participations	1 370	80	109	-1 000	341
Titres immobilisés	12 913	1 859	1 401	-14	13 357
Autres titres immobilisés	673	1 671	57	-1 225	1 062
Prêts	6 414	602	150	-31	6 835
Autres immobilisations financières	1 829	758	411	-31	2 145
Immobilisations financières	23 199	4 970	2 128	-2 301	23 740

Le montant des réévaluations des immobilisations corporelles s'élève à 13 652 k€ et concerne les constructions de 10 associations. Trois associations ont conclu un contrat de crédit-bail immobilier. Les modalités financières n'ayant pas été transmises, l'activation du bien au bilan n'a pas été réalisée au 31 décembre 2015. Les loyers ont été comptabilisés en 2015.

AMORTISSEMENTS /DEPRECIATIONS	AU 31 DÉCEMBRE 2014	DOTATIONS	REPRISES	MVTS INTERNES ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AU 31 DÉCEMBRE 2015
Amortissement des frais d'établissement	649	96		-104	641
Concessions, brevets, licences	3 537	563	174	-199	3 728
Amortissements autres immobilisations incorporelles	302	34	2	-2	331
Immobilisations Incorporelles	4 488	694	176	-305	4 701
Terrains	2 384	90	-11	-3	2 483
Constructions	228 892	24 630	7 594	-4 249	241 679
Installations techniques, matériels et outillages	66 513	5 068	3 024	-1 008	67 549
Autres immobilisations corporelles	94 295	12 289	6 774	-1 521	98 289
Immobilisations grevées de droit	2 460	83			2 543
Immobilisations corporelles en cours	4	3			6
Immobilisations corporelles	394 548	42 162	17 381	-6 780	412 549

Détail des immobilisations financières

Au 31 décembre 2015, les prêts concernent principalement l'effort construction qui fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation financière ainsi qu'une avance preneur de 2.500 K€ relative au contrat de crédit-bail ci-avant mentionné.

VARIATION DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

EN K€

PROVISIONS	AU 31 DÉCEMBRE 2014	DOTATION	REPRISE	MVTS INTERNES	AU 31 DÉCEMBRE 2015
Provisions réglementées / renforcement couverture BFR	8 432	129	356	-88	8 116
Provisions réglementées / immobilisations	64 949	13 879	5 303	-5 934	67 590
Amortissements dérogatoires	2 123	153	33	-863	1 380
Autres provisions réglementées	14 260	1 207	409	-539	14 518
PROVISIONS REGLEMENTEES	89 763	15 368	6 102	-7 425	91 604
Provisions pour litiges	2 675	798	858	2 202	4 817
Provisions pour engagements retraites	64 927	11 368	12 028	146	64 413
Provisions pour grosses réparations	1 110	1 690	1 688	-395	717
Autres provisions pour risques et charges	15 763	4 683	8 247	-931	11 268
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	84 475	18 540	22 821	1 022	81 216
Provisions dépréciation titres immobilisés	7				7
Provisions dépréciation autres titres immobilisés	3				3
Provisions dépréciation prêts	160	101	179		82
Provisions dépréciation dépôts et cautionnements versés	3				3
Provisions autres immobilisations financières	18		18		
Dépréciations Immobilisations financières	190	102	197		94
Matières premières et consommables	33		3		30
Produits intermédiaires et finis	80	13	15		77
Dépréciations stocks	113	13	18		108
Dépréciations des comptes de clients usagers	1 845	659	376	-200	1 928
Dépréciations des autres créances	838	69	187	31	752
Dépréciations des comptes clients	2 683	729	563	-169	2 679
Dépréciations valeurs mobilières de placement		2			2
Dépréciations autres		2			2
TOTAL DEPRECIATIONS	2 986	845	778	-169	2 883
TOTAL GENERAL	177 224	34 752	29 701	-6 573	175 702

La provision pour indemnité retraite a été comptabilisée selon la méthode préconisée dans le guide d'arrêté des comptes PEP, la totalité de l'engagement s'élève à 64.413 K€ au 31 décembre 2015.

La variation de l'engagement a été comptabilisée en charges et produits d'exploitation pour un montant net de - 4 457 K€.

Les fonds propres combinés sont composés des fonds associatifs sans droits de reprises et des autres fonds associatifs.

Les fonds associatifs sans droits de reprise sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs. Les autres fonds associatifs sont susceptibles de reprises par les financeurs notamment dans le médico-social.

NOTES SUR LE BILAN

VARIATION DES FONDS PROPRES

EN K€

Fonds propres					
Fonds associatif sans droits de reprise	30 762	2 064	838	-2 183	29 804
Apports sans droits de reprise.	9 076			1 041	10 116
Legs et donations	7 221	184		45	7 449
Fonds associatifs	20 866	1		-752	20 115
Subventions d'investissement affectées à biens renouvelables SDR	49 428	1 728	924	-296	49 935
Ecart de réévaluation	6 128			4 227	10 355
Réserves	9 342	66	97	-20 065	-10 754
Report à nouveau	-27 430	-1 972	498	1 291	-28 610
FONDS PROPRES	105 392	2 069	2 357	-16 692	88 411
Variation des autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droits de reprise	1 793			-29	1 764
Apports avec droits de reprise	1 825		17	-11	1 797
Legs et donations assortis d'obligations	532				532
Ecart de réévaluation sur biens ADR	3 296				3 296
Droits des propriétaires (commodat)	737	-31			706
FONDS AVEC DROITS DE REPRISE	8 183	-31	17	-40	8 096
Réserves sous contrôle des tiers financeurs					
Réserves de propre assureur	512				512
Excédents affectés à l'investissement	87 065	4 092	1 600	7 083	96 639
Excédents affectés à investissement CPOM (art R.314-43-1)	6 838	19	878	6 955	12 933
Excédents affectés à couverture BFR (rés. trésor.)	41 884	1 084	976	-3 882	38 110
Réserves de compensation	19 645	949	471	3 219	23 343
Réserves de compensation- EHPAD	554			-353	201
Réserves de compensation - Autres services (art. L. 312-1)	690			-557	133
Excédents affectés en réserve compensation des amortissements	11 133	590	235	3 792	15 280
RESERVES SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS	168 320	6 735	4 160	16 257	187 152
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeur					
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-14 850	-1 922	-1 015	-429	-16 186
RAN sous contrôle des tiers financeurs	6 980	2 110	2 451	4 405	11 044
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-11 844	-930	-398	-1 392	-13 767
REPORTS A NOUVEAU SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS	-19 714	-742	1 038	2 585	-18 909
Provisions réglementées sous contrôle des tiers financeurs					
Provisions règlementées pour renouvel. des immobilisations	64 949	13 879	5 303	-5 934	67 590
Autres provisions réglementées	24 814	1 489	799	-1 491	24 014
PROVISIONS REGLEMENTEES	89 763	15 368	6 102	-7 425	91 604
Subventions d'investissements					
Subventions d'investissement sur bien renouvelables ADR	7 128	631	30	-375	7 354
Autres subventions	52 593	6 299	3 611	268	55 548
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AVEC DROIT RE- PRISE	59 720	6 930	3 641	-108	62 902
FONDS PROPRES SOUS CONTRÔLE DES TIERS	306 272	28 261	14 958	11 269	330 845
Résultat de l'exercice	6 143	17 002		-6 143	17 002
TOTAUX	417 807	47 332	17 315	-11 566	436 257

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS

Parts contributives dans les fonds propres combinés

ASSOCIATION PEP	VALEUR CONTRIBUTIVE GLOBALE	
21	Côte d'or	6,00%
76	Seine Maritime	4,97%
64	Pyrénées Atlantiques	4,02%
19	Corrèze	3,97%
60	Oise	3,82%
45	Loiret	3,67%
34	Hérault	3,58%
66	Pyrénées Orientales	3,45%
973	Guyane	3,31%
18	Cher	3,26%
62	Pas de Calais	2,85%
18	Pays de la Loire	2,27%
56	Morbihan	2,26%
71	Saône et Loire	2,17%
36	Indre	2,16%
05	Alpes du Sud	2,09%
12	Aveyron	1,94%
86	Vienne	1,88%
99	FGPEP	1,59%
30	Gard	1,56%
63	Puy de Dôme	1,49%
06	Alpes Maritimes	1,44%
35	Ille et Vilaine	1,42%
31	Haute Garonne	1,41%
11	Aude	1,21%
33	Gironde	1,19%
83	Var	1,16%
01	Ain	1,13%
02	GPA 79-16	1,13%
32	Gers	1,10%
43	Haute Loire	1,06%
57	Moselle	1,05%
39	Jura	1,05%
50	Manche	1,04%
01	Sud Rhône Alpes	1,02%

Parts contributives sur les fonds propres sans droits de reprises

ASSOCIATION PEP	VALEUR CONTRIBUTIVE SUR FONDS PROPRES SANS DROITS DE REPRISES	
34	Hérault	8,25%
99	FGPEP	7,36%
21	Côte d'Or	6,94%
86	Vienne	5,88%
50	Manche	5,10%
19	Corrèze	5,03%
31	Haute Garonne	4,98%
73	Guyane	4,28%
56	Morbihan	3,67%
33	Gironde	3,67%
39	Jura	3,53%
05	Alpes du Sud	3,42%
62	Pas de Calais	3,03%
32	Gers	2,73%
71	Saône et Loire	2,62%
974	Réunion	2,35%
15	Cantal	2,34%
79	Deux Sèvres	2,31%
12	Aveyron	2,19%
59	Nord	2,07%
66	Pyrénées Orientales	1,95%
85	Vendée	1,73%
54	Meurthe et Moselle	1,36%
09	Ariège	1,35%
63	Puy de Dôme	1,28%
10	Aube	1,27%
25	Doubs	1,19%
92	Hauts-de-Seine	1,17%
14	Calvados	1,16%
74	Haute-Savoie	1,04%
83	Var	1,00%

Les fonds propres combinés sont composés des fonds associatifs sans droits de reprise et des autres fonds associatifs. Les fonds associatifs sans droits de reprise sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs. Les autres fonds associatifs sont susceptibles de reprises par les financeurs notamment dans le médico-social.

NOTES SUR LE BILAN

ÉTATS DE CRÉANCES

en K€

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des créances et dettes internes éliminées s'élève à 5 249 K€. Le total des dépréciations de créances éliminé s'élève à 597 K€.

	AU 31 DÉCEMBRE 2015	ÉCHÉANCES	
		< 1 AN	> 1 AN
Titres et actions	1 062	93	970
Créances rattachées à des participations	341	57	284
Titres immobilisés autres qu'activité portefeuille	1 990		1 990
Autres titres immobilisés	10 827	155	10 672
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille.	541	37	504
Prêts	6 788	429	6 359
Prêts au personnel	47	1	46
Dépôts et cautionnements versés	1 922	264	1 658
Autres immobilisations financières	223	49	175
Total immobilisations financières	23 740	1 083	22 657
Avances & acomptes versés/commandes	500	500	
Total avances et acomptes sur commandes	500	500	
Usagers et clients	22 380	21 157	1 224
Caisses Sécurité Sociale - Tarifications et Prix journée	1 551	1 539	11
Départements	1 922	1 922	
Autres tiers payants	415	415	
Etat.	394	394	
Redevables - exercice précédent	868	661	207
Créances douteuses ou litigieuses	1 696	631	1 065
Usagers et clients ; produits non encore facturés	6 245	6 168	77
TOTAL USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	35 470	32 887	2 583
Fournisseurs débiteurs - autres avoirs	237	237	
RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	84	84	
Personnel avances et acomptes	165	165	
Produits à recevoir	848	848	
Etat, subventions à recevoir	541	529	13
Etat, subventions d'investissement à recevoir	6 117	6 117	
Etat, subventions d'exploitation à recevoir	634	634	
Etat, subventions d'équilibre à recevoir	22	22	
Taxes sur le chiffre d'affaires déductible	736	736	
Associations affiliées et autres créances	593	593	
Débiteurs divers	1 739	1 739	
Produits à recevoir tiers	7 557	7 553	4
TOTAL AUTRES CRÉANCES	19 272	19 255	16
TOTAL CRÉANCES	78 982	53 726	25 256

ÉTAT DES DETTES

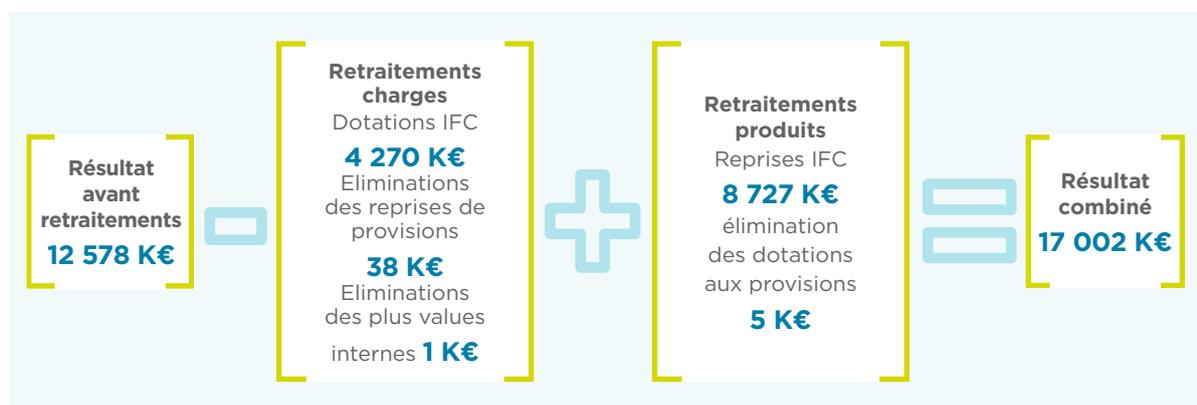
EN K€

	AU 31 DÉCEMBRE 2015	ÉCHÉANCES		
		< 1 AN	> 1 AN ET < 5 ANS	> 5 ANS
Emprunts dettes assortis de conditions particulières	944	61	702	181
Emprunt et dettes assortis de conditions	944	61	702	181
Emprunts & dettes - établissements de crédit	140 781	11 454	33 632	95 695
Emprunts et dettes auprès des éta. de crédit	140 781	11 454	33 632	95 695
Dépôts et cautionnements reçus	173	101	10	62
Emprunts & dettes financières divers	5 676	363	1 231	4 082
Autres emprunts	355	127	101	126
Autres dettes	12		12	
Intérêts courus/emprunts & dettes financières	464	449		14
Dettes rattachées à des participations	2	2		
Emprunts et dettes financières diverses	6 682	1 043	1 354	4 285
Avances et acomptes reçus	1 615	1 614	1	
Avances & acomptes reçus	1 615	1 614	1	
Fournisseurs	17 012	17 009	3	
Fournisseurs, factures non parvenues	5 152	5 152		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 165	22 162	3	
Personnel, rémunérations dues	222	222		
Comités d'entreprise, d'établissement	941	941		
Personnel charges à payer	21 092	21 089	2	
Sécurité sociale	13 980	13 735	245	
Autres organismes sociaux	16 456	16 057	400	
Organismes sociaux charges à payer	760	760		
Charges sociales sur congés à payer	8 477	8 477		
Autres charges à payer	4 867	4 856	12	
Etat charges et taxes à payer	9 632	9 489	143	
Dettes fiscales et sociales	76 427	75 625	802	
Fournisseurs d'immobilisations	2 658	2 564	95	
Dettes sur immobilisations	2 658	2 564	95	
Redevables, usagers et clients créditeurs	533	533		
Clients crédit autres avoirs	578	578		
Rabais, remises, ristournes à accorder	260	260		
Dettes diverses	2 742	1 177	1 214	351
Charges à payer sur ressources affectées	289	100	189	
Autres charges à payer	2 483	2 483		
Recettes à classer ou à régulariser	88	88		
Legs et donations en cours de réalisation	306	306		
Autres dettes	7 279	5 525	1 403	351
TOTAL DETTES	258 552	120 047	37 992	100 512

NOTES SUR LE RESULTAT

Passage du résultat net social au résultat net combiné

Le résultat combiné 2015 s'élève à 17 002 K€. Cet excédent s'analyse comme suit :



Résultat exceptionnel

→ Le résultat exceptionnel se ventile:

Résultat sur les opérations de gestion	-1 467 K€
Résultat sur cessions d'immobilisations	+2 695 K€
Résultat sur dotations et reprises de provisions et dépréciations	- 6 161 K€
Résultat sur autres éléments exceptionnels	-249 K€
Transferts de charges exceptionnelles	+26 K€
Quote-part de subventions virées au résultat	+4 275 K€
Résultat exceptionnel	= -881 K€

Les produits et charges d'exploitation

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des flux de produits/charges internes éliminés en 2015 s'élève à 21 573 K€.

Ces opérations sont principalement la contrepartie des ventes de séjours inter-réseau, comptabilisées dans les associations en produits/achats et autres charges externes. Il s'agit également des reversements

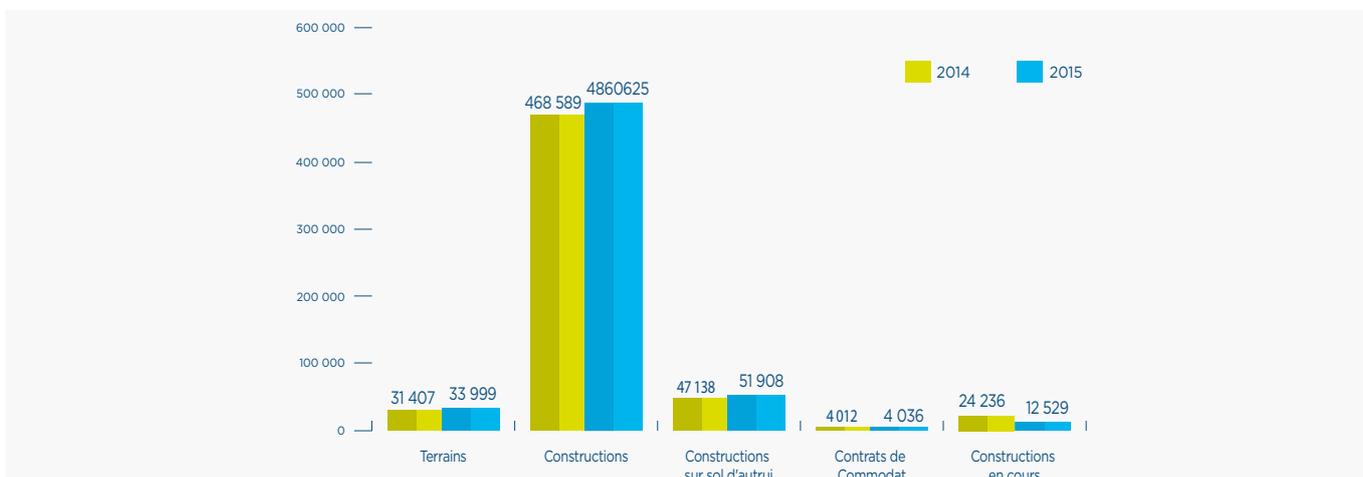
des dotations résultant des conventionnements entre la Fédération et les différents ministères. Il subsiste en charges et produits d'exploitation des opérations qui concernent des frais de siège et ne peuvent être éliminées dans la mesure où les entités concernées n'ont pas procédé à l'affectation de ces frais dans des rubriques de charges du compte de résultat. Le solde résiduel des flux non éliminés en 2015 s'élève à 4 K€.

INFORMATIONS

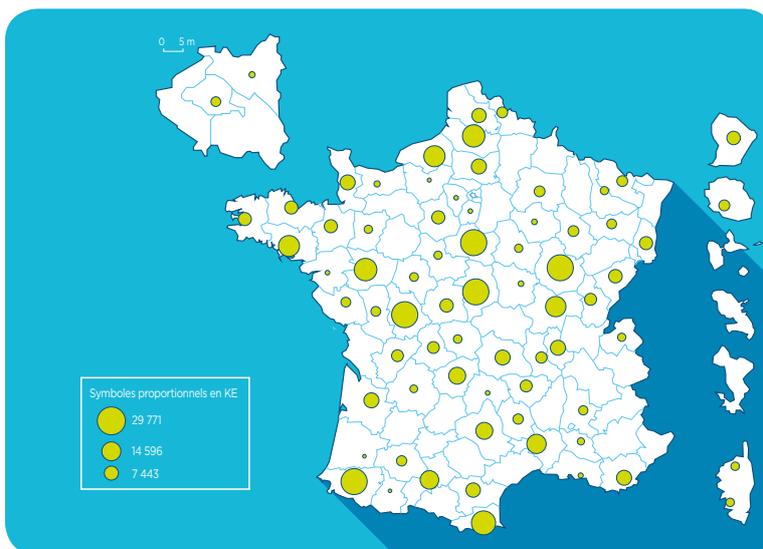
complémentaires

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS

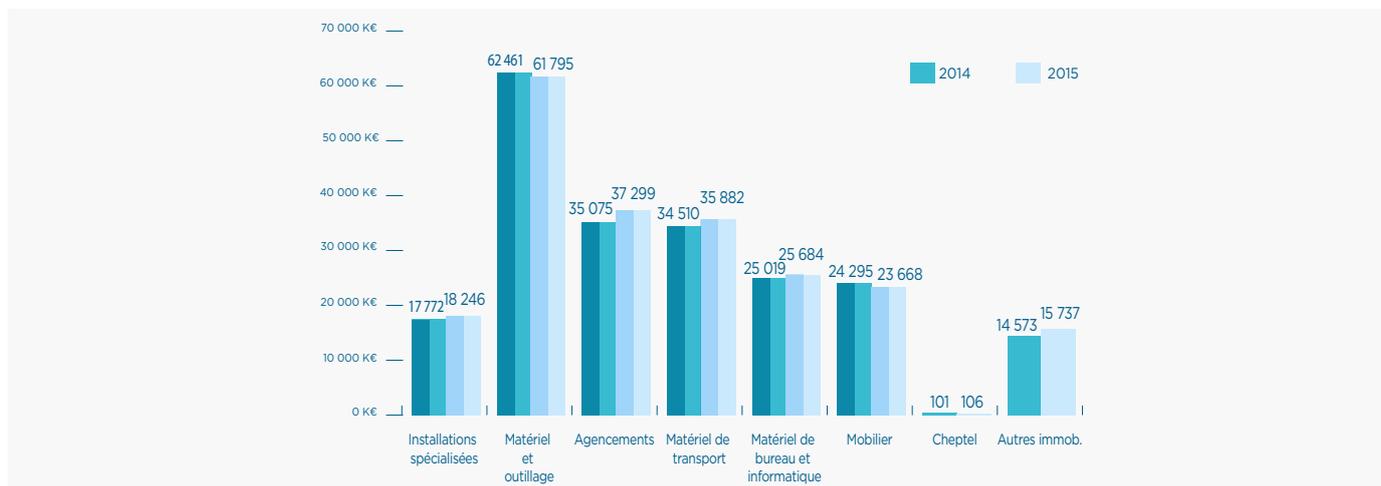
→ ÉVOLUTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER EN VALEUR BRUTE EN K€



→ PATRIMOINE IMMOBILIER PAR DÉPARTEMENT



→ DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN VALEUR BRUTE



INFORMATIONS

complémentaires

Résultat combiné par secteurs d'activité

Le secteur social et médico-social se compose de tous les établissements financés par des produits de tarification issus de l'État, des collectivités locales, de l'assurance maladie, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ESAT partie aide sociale, CHRS, etc.), et des frais de siège agréés hors ceux inclus dans les ESAT production. Le secteur propre se compose des autres

établissements (DEL, SAPAD, ESAT partie commerciale, AVS, petite enfance, politiques éducatives de proximité et des frais de fonctionnement du siège statutaire). La ventilation des produits et charges d'exploitation par activité a été réalisée sur la base des informations reçues des associations départementales et unions régionales.

EN K€

	2015	2014	VARIATION	%	2015	
					SMS	SECTEUR PROPRE
PRODUITS						
Ventes de marchandises	524	545	- 21	-4%	36	488
Production vendue	9 229	9 378	-149	-2%	694	8 535
Prestations de services et produits de la tarification	689 372	704 095	-14 723	-2%	603 629	85 743
PRODUITS D'ACTIVITE	699 126	714 018	- 14 893	-2%	604 359	94 766
Production stockée	95	-58	153	-263%	-23	118
Production immobilisée	156	187	-31	-16%	44	113
Subventions d'exploitation	35 347	33 621	1 726	5%	7 876	27 471
Cotisations	541	1 006	-464	-46%	-195	736
Autres produits	23 274	23 880	-606	-3%	7 529	15 745
Reprises sur provisions et amortissements d'exploitation	20 041	11 626	8 415	72%	15 592	4 449
Tranferts de charges	8 282	7 601	681	9%	3 710	4 572
TOTAL (I)	786 862	791 881	- 5 019	-1%	638 892	147 970
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achat de marchandises	1 294	1 360	-66	-5%	191	1 103
Variation de stocks (marchandises)	4	-11	15	-133%	2	1
Achats de matières premières & autres approvisionnements	3 097	2 825	272	10%	447	2 650
Variation de stocks (matières et autres)	72	25	47	191%	-6	78
Autres achats et charges externes	158 437	161 730	-3 293	-2%	110 378	48 059
Impôts, taxes et versements assimilés	40 068	40 783	-715	-2%	35 589	4 479
Salaires et traitements	357 582	361 125	-3 543	-1%	295 507	62 076
Charges sociales	152 756	156 316	-3 560	-2%	130 522	22 234
Dotations aux amort et prov. /immobilisations	34 083	32 980	1 104	3%	25 995	8 088
Dotations aux prov/actifs circulants, risques et charges	15 256	24 044	-8 788	-37%	11 902	3 354
Autres charges	3 024	2 773	251	9%	2 108	916
TOTAL (II)	765 672	783 950	-18 278	-2%	612 635	153 037
OPERATIONS EN COMMUN						
QP de résultat sur opérations en commun (produits)	8 550	7 637	914	12%	3 135	5 416
QP de résultat sur opérations en commun (charges)	8 667	7 581	1 085	14%	6 365	2 302
TOTAL (III)	-116	55	-172	-300%	-3 230	3 114
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II+III)	21 073	7 987	13 087	164%	23 027	-1 953

	2015	2014	VARIATION	%	2015	
					SMS	SECTEUR PROPRE
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participation	387	347	40	11%	202	185
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 176	1 183	-7	-1%	587	589
Reprises sur provisions et transferts de charges	15	145	-130	-90%	15	0
Produits nets sur cessions de VMP	469	608	-139	-23%	225	243
Autres produits financiers	1 018	1 335	-317	-24%	502	516
TOTAL (IV)	3 064	3 618	-555	-15%	1 531	1 533
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et provisions	32	33	-1	-3%	31	1
Intérêts et charges assimilés	4 608	4 776	-168	-4%	3 697	911
Charges nettes sur cessions VMP	0	0	0	1170%	0	0
TOTAL (V)	4 640	4 809	-168	-4%	3 728	912
2 - RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-1 577	-1 190	-386	32%	-2 197	620
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III+IV-V)	19 497	6 796	12 700	196%	20 830	-1 333
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	5 044	3 887	1 158	30%	3 169	1 876
Sur opérations en capital	6 703	7 234	-531	-7%	3 333	3 370
Subventions d'investis. virées au résultat de l'exercice	4 275	4 013	261	7%	3 050	1 224
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 477	4 341	2 136	49%	6 059	418
TOTAL (VI)	22 499	19 475	3 024	16%	15 611	6 888
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	6 512	2 447	4 065	166%	4 704	1 808
Sur opérations en capital	578	810	-232	-29%	564	14
Dotations aux amortissements et provisions	12 612	11 083	1 529	14%	11 803	809
Valeurs nettes actifs cédés	3 678	2 114	1 564	74%	2 801	877
TOTAL (VII)	23 380	16 454	6 927	225%	19 872	3 508
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-881	3 021	-3 902	-129%	-4 261	3 380
Impôts sur les bénéfices	340	375	-35	-9%	181	159
Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 440	9 126	-3 686	-40%	4 196	1 244
Report des ressources affectées des exercices précédents	4 166	5 827	-1 661	-29%	2 799	1 367
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (Produits - Charges)	17 002	6 143	10 859	88%	14 991	2 011
PRODUITS	825 141	828 438	- 3 297	-0,4%	661 968	163 173
CHARGES	808 139	822 295	- 14 156	-2%	646 977	161 163

INFORMATIONS

complémentaires

Évolution des produits d'exploitation par région

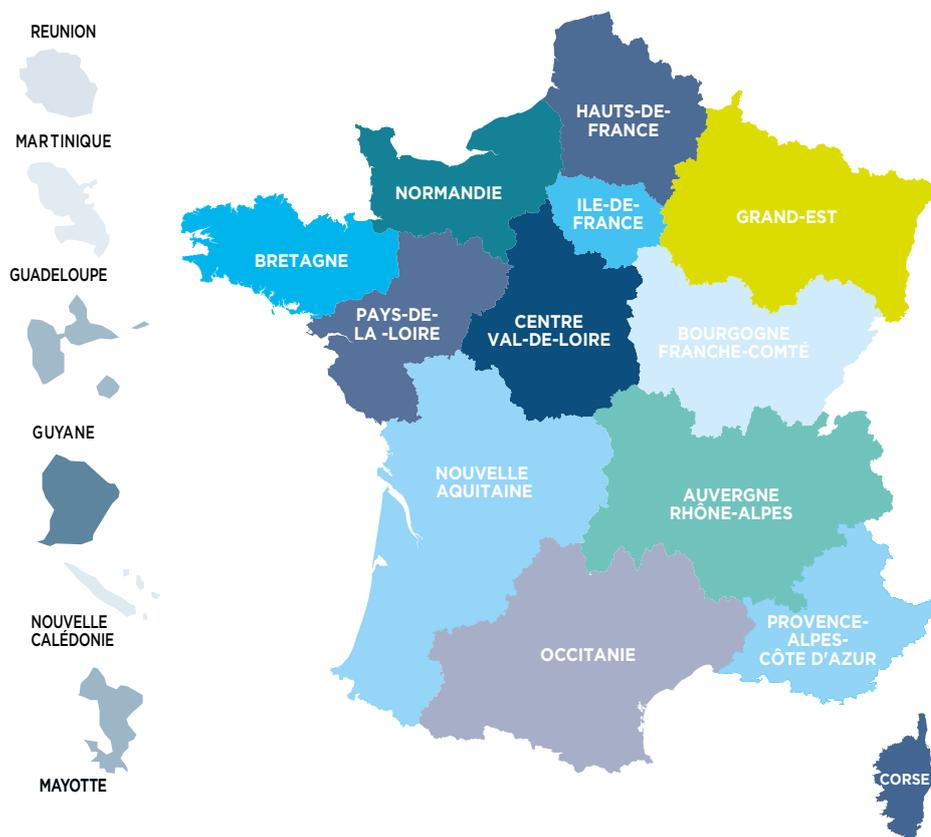
RÉGIONS	NOMBRE D'ASSOCIATIONS		TOTAL DES PRODUITS		VARIATION	
	2015	2014	2015	2014	VARIATION	%
ALSACE	1	1	7 021	6 502	519	7,99%
AQUITAINE	6	5	52 999	44 570	8 429	18,91%
AUVERGNE	5	5	13 640	12 562	1 078	8,58%
BASSE NORMANDIE	4	4	2 599	2 545	54	2,12%
BOURGOGNE	5	5	77 236	72 370	4 866	6,72%
BRETAGNE	5	5	54 274	48 384	5 890	12,17%
CENTRE	7	7	124 325	119 849	4 476	3,73%
CHAMPAGNE	4	4	12 443	12 674	-231	-1,82%
CORSE	2	2	8 020	6 788	1 231	18,14%
FRANCHE COMTE	5	5	12 624	12 504	120	0,96%
HAUTE NORMANDIE	3	3	20 753	18 632	2 121	11,39%
ILE-DE-FRANCE	8	8	25 676	25 418	258	1,02%
LANGUEDOC ROUSSILLON	7	7	76 691	72 798	3 892	5,35%
LIMOUSIN	4	4	39 097	38 140	956	2,51%
LORRAINE	5	5	22 916	21 689	1 227	5,66%
MIDI PYRENEES	8	8	38 301	36 276	2 026	5,58%
NORD PAS DE CALAIS	3	3	24 602	23 746	855	3,60%
PACA	6	6	31 803	29 235	2 568	8,79%
PAYS DE LA LOIRE	6	6	31 845	23 842	8 004	33,57%
PICARDIE	3	3	45 041	43 715	1 326	3,03%
POITOU CHARENTES	5	6	34 223	56 985	-22 762	-39,94%
RHONE ALPES	7	7	44 717	42 173	2 544	6,03%
DOM	3	1	15 623	13 226	2 397	18,13%
TOTAL GÉNÉRAL	110	110	816 468	784 623	31 846	4.06%

Les variations de périmètre de l'année 2015 ont une incidence sur les produits d'exploitation de :

- de la région Poitou Charentes avec la sortie de l'association des PEP 17
- de la région Aquitaine avec l'entrée de l'association des PEP 47
- des départements d'outre-mer avec l'entrée des PEP de la réunion et des PEP de Mayotte.

Évolution des produits d'exploitation par nouvelles régions

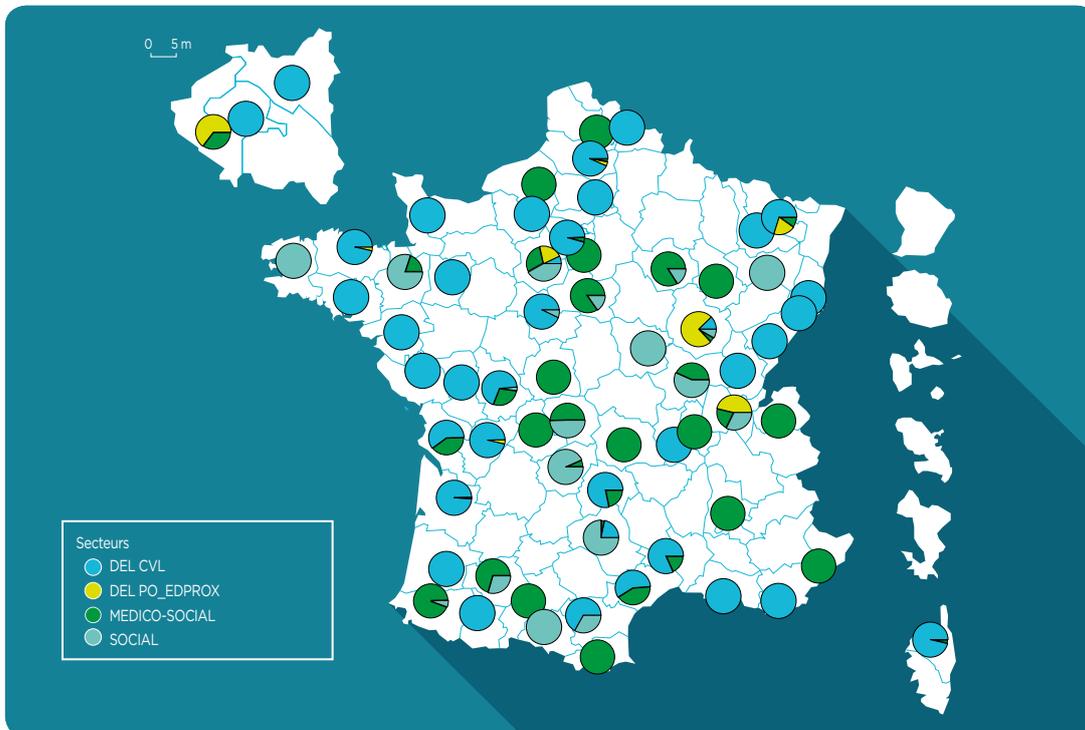
NOUVELLES RÉGIONS	ASSOCIATIONS	ETABLISSEMENTS SMS	ETP	PRODUITS		VARIATION	%
				2015	2014		
AUVERGNE RHONES ALPES	12	87	894	58 357	54 735	3 622	6,62%
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	10	101	1 298	89 860	84 874	4 985	5,87%
BRETAGNE	5	62	840	54 274	48 384	5 890	12,17%
CENTRE VAL DE LOIRE	7	121	1 769	124 325	119 849	4 476	3,73%
CORSE	2	10	121	8 020	6 788	1 231	18,14%
GRAND EST	9	34	698	36 979	35 475	1 504	4,24%
HAUTS DE FRANCE	5	56	1 025	69 642	67 461	2 181	3,23%
ILE DE FRANCE	8	8	303	25 676	25 418	258	1,02%
NORMANDIE	7	22	335	23 352	21 176	2 175	10,27%
NOUVELLE AQUITAINE	15	109	2 062	126 319	139 696	-13 377	-9,58%
OCCITANIE	16	107	1 554	120 393	114 463	5 929	5,18%
PAYS DE LA LOIRE	5	17	457	31 845	23 842	8 004	33,57%
PROVENCE ALPES CÔTE AZUR	6	47	482	31 803	29 235	2 568	8,79%
DOM	3	19	193	15 623	13 226	2 397	18,13%
TOTAL GÉNÉRAL	110	800	12 031	816 469	784 624	31 845	4,06%



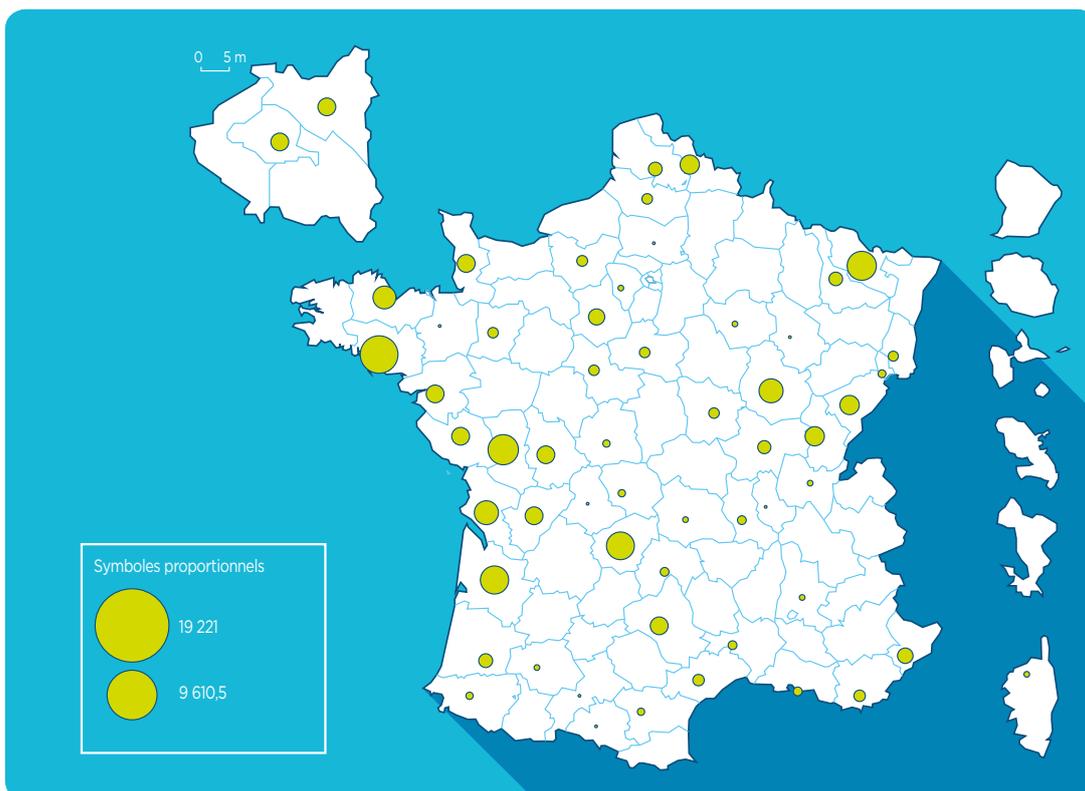
INFORMATIONS

complémentaires

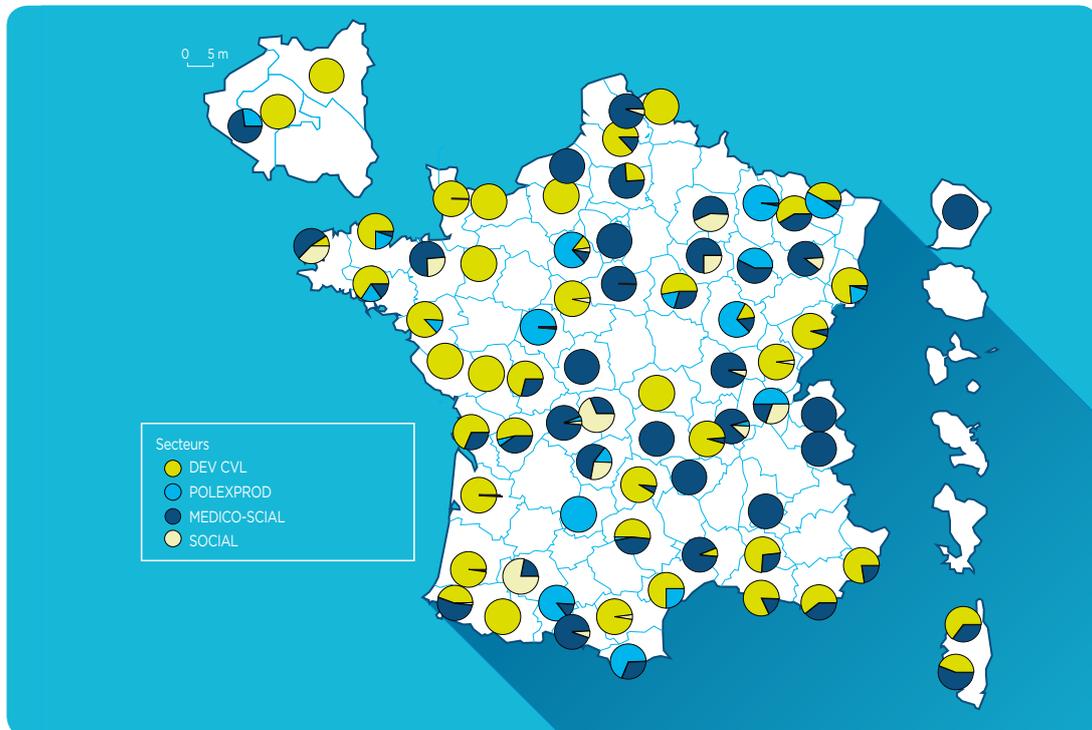
RÉPARTITION DES ADULTES ACCOMPAGNÉS PAR DÉPARTEMENT PAR SECTEUR



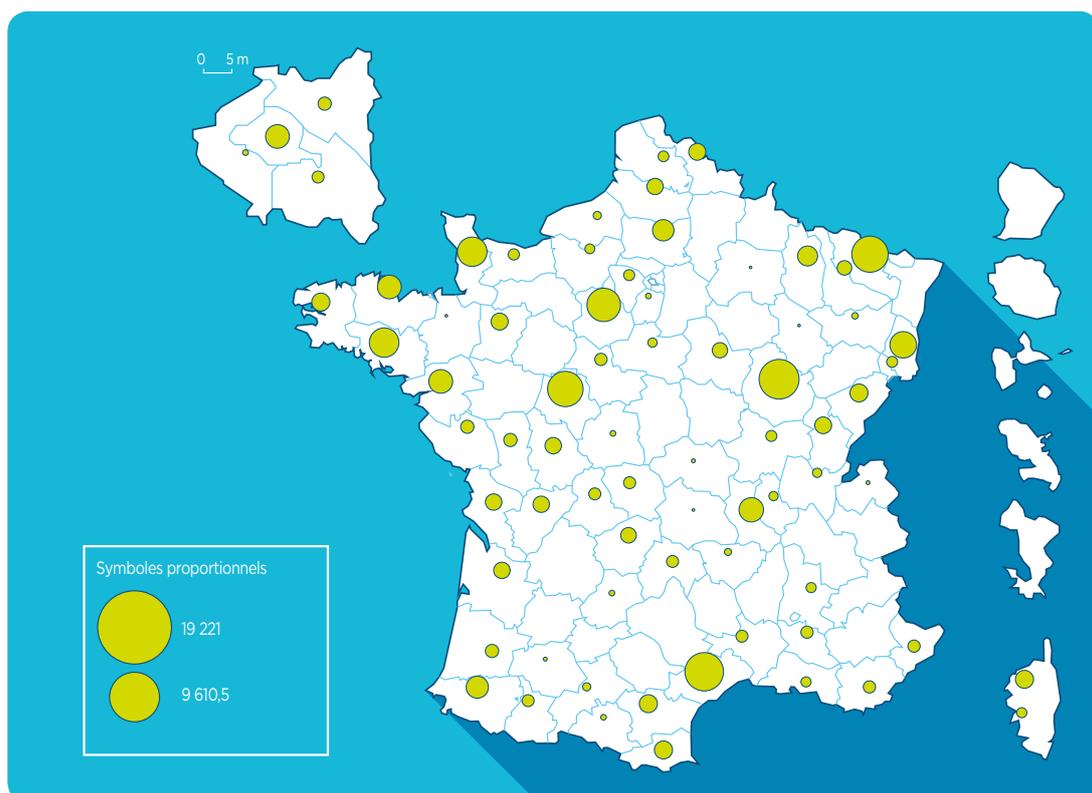
NOMBRE D'ADULTES ACCOMPAGNÉS PAR DÉPARTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR DÉPARTEMENT



NOMBRE D'ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR DÉPARTEMENT PAR SECTEUR



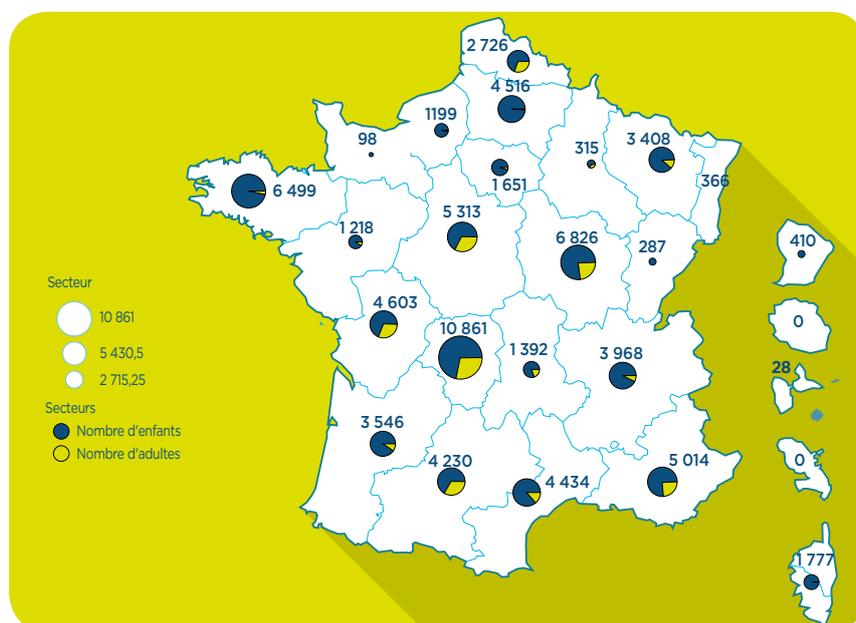
INFORMATIONS

complémentaires

Les produits par région du social et médico-social

REGIONS	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION	
		2015	2014	MONTANT	%
ALSACE	1	804	824	-20	-2,46%
AQUITAINE	30	41 688	34 384	7 303	21,24%
AUVERGNE	17	11 868	10 852	1 016	9,36%
BASSE NORMANDIE					
BOURGOGNE	93	61 782	58 411	3 371	5,77%
BRETAGNE	62	44 401	40 625	3 775	9,29%
CENTRE	121	93 342	92 916	426	0,46%
CHAMPAGNE	20	11 280	11 552	-273	-2,36%
CORSE	10	6 650	5 953	697	11,71%
FRANCHE COMTE	8	8 723	8 833	-110	-1,24%
HAUTE NORMANDIE	22	19 543	17 485	2 058	11,77%
ILE DE FRANCE	8	14 134	14 288	-154	-1,08%
LANGUEDOC ROUSSILLON	54	69 305	65 897	3 408	5,17%
LIMOUSIN	45	33 445	34 130	-686	-2,01%
LORRAINE	23	13 769	14 102	-333	-2,36%
MIDI PYRENEES	43	35 456	33 580	1 876	5,59%
NORD PAS DE CALAIS	16	19 299	18 978	321	1,69%
PACA	47	26 996	24 242	2 754	11,36%
PAYS DE LA LOIRE	17	25 878	18 878	7 000	37,08%
PICARDIE	40	39 822	38 918	904	2,32%
POITOU CHARENTES	34	27 390	50 678	-23 288	-45,95%
RHONE ALPES	70	41 326	39 238	2 088	5,32%
DOM	19	15 050	13 030	2 020	15,51%
TOTAL GÉNÉRAL	800	661 948	647 794	14 154	2,19%

USAGERS DU MÉDICO-SOCIAL PAR RÉGION



Les activités du secteur social et médico-social

Le domaine social et médico-social du réseau PEP est constitué d'établissements, de services, et de dispositifs offrant des accompagnements diversifiés des personnes en situation de handicap : dépistage précoce, diagnostic, prise en charge ambulatoire, accompagnement éducatif et thérapeutique, accompagnement dans l'emploi, prise en charge sanitaire en centre de soins et de rééducation fonctionnelle et hôpitaux de jour, services de soins infirmiers ambulatoires, etc.

Le réseau PEP propose ainsi un accompagnement tout au long du parcours de vie de la personne s'adressant aux enfants et aux adolescents (IME, ITEP, IES, CAMPS, CMPP, SESSAD pour tout type de handicap...), aux adultes en situation de handicap (EA, ESAT, FH, FO, FAM, MAS, les services SAVS...) et aux personnes âgées, puisqu'il gère également des EHPAD, des services de soins infirmiers et d'aide à domicile, etc. Par ailleurs, il gère plus de 70 structures répondant à des besoins relevant de la difficulté sociale et de la protection de l'Enfance et protection judiciaire de la jeunesse. Au-delà de la prise en charge ambulatoire, le réseau PEP assure un accompagnement varié des enfants, adolescents et adultes avec près de 800 établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Petite enfance - enfance-adolescence

Le réseau PEP, avec ses 157 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques-CMPP (dont 84 antennes) et ses 70 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce-CAMSP (dont 33 antennes), constitue le plus important gestionnaire associatif de CAMSP et de CMPP de France. Il contribue ainsi efficacement, à l'accompagnement des enfants et adolescents sur l'ensemble du territoire, en promouvant, dès le plus jeune âge, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel en favorisant l'inclusion des «tout-petits» au sein de ses structures petite enfance ordinaires.

Le réseau PEP accompagne au quotidien les jeunes en situation de handicap, au travers de l'activité éducative et thérapeutique de ses 163 SESSAD, 73 IME, 29 ITEP et dispositifs ITEP-SESSAD, etc.

Maisons des adolescents

Le réseau gère 5 Maisons des adolescents. Chaque dispositif MDA dispose d'un lieu où les adolescents en mal-être viennent «poser leurs maux». Ils répondent à leurs attentes, à celles de leurs parents et de nombreux professionnels en relation avec eux. Ce sont des dispositifs s'adressant à des jeunes de 11 à 25 ans, ainsi qu'à leurs proches et qui viennent compléter l'offre existante, en permettant de répondre à de nombreux besoins liés à la souffrance psychique de ces derniers (à ne pas confondre avec les troubles psychiques). Le cadre de référence fondateur des MDA est le cahier des charges de 2005, les principes et modalités pratiques énoncés dans ce document, ont fortement contribué au développement des MDA, et crée l'impulsion nécessaire pour construire des partenariats multiples et pluridisciplinaires autour de ce dispositif. Une MDA «de taille moyenne.» reçoit environ 700 à 1.000 jeunes par an (la plupart reviennent 2 ou 3 fois à la MDA) et environ 150 à 250 parents (souvent plusieurs fois, et d'autant plus si ces parents participent à «un groupe de paroles.»).



INFORMATIONS

complémentaires



Adultes

Grâce à une évaluation permanente et une mise en réseau réelle, les associations gestionnaires PEP adaptent leurs structures pour répondre aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la personne en impulsant une politique qui se met en œuvre à travers l'accès au droit commun garant de l'appartenance à la société, et la réponse aux besoins de la personne adulte en situation de handicap. Le réseau PEP s'attache notamment à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au travers des centres de formation d'apprentis spécialisés (CAF-S), de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, d'un CAP emploi, de 4 entreprises adaptées (EA) et 39 établissements d'aide par le travail (ESAT) dont ses associations assurent la gestion, en s'appliquant à développer les dispositifs «hors les murs», pour une société toujours plus ouverte et inclusive. Le réseau PEP s'implique par ailleurs dans le développement des solutions d'hébergement pour les adultes en situation de handicap, au travers de sa gestion de 41 structures : foyers occupationnels et foyers d'hébergement.

Adapter l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap

Depuis février 2014, la Fédération Générale des PEP mène avec le soutien fort de la CNSA, une vaste «recherche-action» portant sur l'adaptation de l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap. Le réseau PEP s'est en effet donné pour objectif de contribuer à la compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'articulation des différents accompagnements médico-sociaux, mais aussi sanitaires, éducatifs, socio-éducatifs, de loisirs, etc. dans le but de favoriser la mise en place, le suivi et l'évaluation de parcours individualisés de personnes en situation de handicap et favoriser les coopérations entre les acteurs. Pour ce faire, la FGPEP a mobilisé son réseau pour la mise en œuvre de cette «recherche- Action» interdisciplinaire à partir de terrains d'expérimentation,

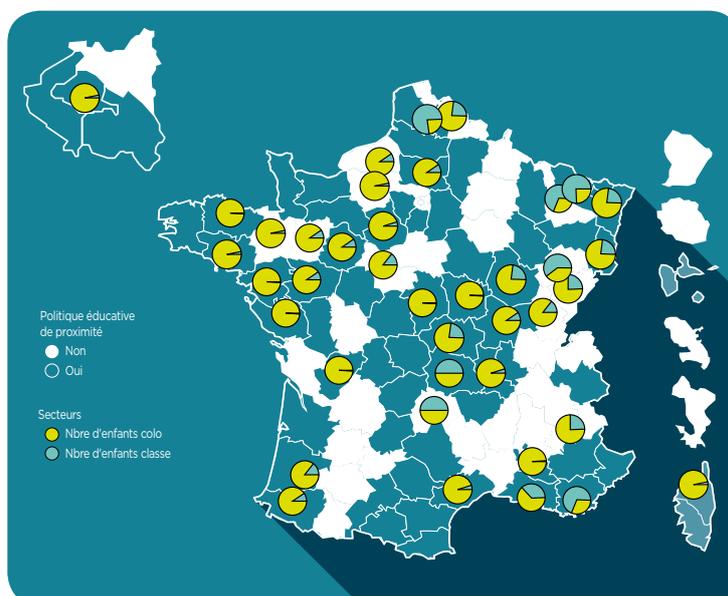
avec le support de 14 associations départementales gestionnaires de près de 200 établissements et services sociaux et médico-sociaux. Au travers de ce travail d'expérimentation, le réseau PEP réaffirme sa volonté de s'orienter dans le sens d'un «décloisonnement» et d'une meilleure mobilité des usagers, vers une logique de «dispositifs globaux d'accompagnement.» dotés de «plateaux techniques coopératifs», qui permettraient de fédérer leurs services avec ceux assurés par d'autres institutions. Cette approche, totalement innovante, s'inscrit pleinement dans l'évolution actuelle des politiques publiques et dans les perspectives du rapport annuel 2012 de CNSA. Après deux ans d'un travail mené en partenariat avec 14 territoires PEP, 10 mois de suivi de 60 jeunes accompagnés par les professionnels de notre réseau et une trentaine d'entretiens réalisés avec les familles de ces jeunes et les équipes qui les accompagnent au quotidien, le rapport de la recherche action mené par notre réseau avec le soutien fort de la CNSA a été remis lors des Rencontres PEP à Paris.

Séniors

Le réseau PEP s'est développé historiquement en direction de l'enfance et l'adolescence. Puis, dans un contexte de difficultés d'accompagnement des jeunes dans leur transition vers l'emploi, notre réseau a su s'adapter pour répondre à ce besoin, de manière à proposer des places en ESAT à ces jeunes adultes travailleurs handicapés. Dans cette même logique d'accompagnement tout au long de la vie, le réseau PEP a ouvert ces dernières années son activité en direction des personnes âgées, par la création d'EHPAD dont les plus récents proposent des places réservées pour les personnes vieillissantes en situation de handicap. Le réseau PEP intervient également dans les dispositifs de prévention des risques de chutes, dans la rééducation post-traumatique liée à ces dernières, et a su produire des technologies de pointe pour y répondre. Les PEP interviennent également dans le cadre de dispositifs d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les produits par région du secteur propre

REGIONS	ETABLISSEMENTS ET SERVICES	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION	
		2015	2014	MONTANT	%
ALSACE	12	6 218	5 678	540	9,50%
AQUITAINE	15	11 312	10 186	1 126	11,05%
AUVERGNE	9	1 772	1 710	62	3,65%
BASSE NORMANDIE	9	2 599	2 545	54	2,12%
BOURGOGNE	35	15 454	13 959	1 495	10,71%
BRETAGNE	40	9 873	7 759	2 115	27,26%
CENTRE	95	30 983	26 933	4 050	15,04%
CHAMPAGNE	2	1 163	1 121	42	3,73%
CORSE	6	1 370	835	535	63,99%
FRANCHE COMTE	9	3 886	3 671	215	5,86%
HAUTE NORMANDIE	2	1 223	1 147	76	6,61%
ILE DE France	11	11 542	11 130	412	3,70%
LANGUEDOC ROUSSILLON	24	7 386	12 063	-4 677	-38,77%
LIMOUSIN	12	5 652	4 010	1 642	40,94%
LORRAINE	46	9 147	7 587	1 560	20,56%
MIDI PYRENEES	12	2 846	2 696	150	5,56%
NORD PAS DE CALAIS	5	5 303	4 769	534	11,20%
PACA	7	4 807	4 993	-186	-3,72%
PAYS DE LA LOIRE	26	5 967	4 964	1 004	20,22%
PICARDIE	6	5 219	4 797	422	8,80%
POITOU CHARENTES	13	6 833	6 307	526	8,34%
RHONE ALPES	8	3 391	2 936	455	15,51%
DOM	1	573	196	377	192,44%
TOTAL GÉNÉRAL	405	154 518	141 991	12 527	8,82%



INFORMATIONS

complémentaires

Les activités du secteur propre

→ Droit aux vacances

Les PEP qui gèrent 87 centres de vacances ont permis en 2015 à plus de 22 000 enfants de partir en colonie de vacances (sportives, culturelles, scientifiques...). L'enquête de satisfaction nationale 2015 a montré que plus de 90.8 % des enfants étaient satisfaits de leurs séjours et que dans le même temps, plus de 91.2 % des parents ont trouvé le séjour bénéfique ou très bénéfique pour leurs enfants : autonomisation, découverte de nouveaux territoires... (Enquête nationale 2015 source Sphinx).

→ Classes de découvertes : l'école autrement

Les PEP, mouvement complémentaire de l'école, sont un acteur historique de l'organisation de classes de découvertes en partenariat avec les enseignants. En 2015, 155 600 enfants sont partis en classes de découvertes avec les PEP. Les classes de découvertes se déroulent dans nos centres PEP avec des professionnels permanents qui assurent la mise en place d'activités pédagogiques et éducatives pour apprendre autrement et mettre en application les savoirs scolaires. Ce savoir-faire est reconnu aussi bien par les enseignants que les enfants (en 2015, pour 98 % des enseignants, la classe de découvertes a répondu à leurs attentes). (Enquête nationale 2015 source Sphinx).

→ Classes de découvertes des métiers

Les PEP organisateur majeur de classes de découvertes en France ont créés de nouvelles thématiques en lien avec l'éducation nationale et les enseignants à savoir les classes de découvertes des métiers. L'objectif est de permettre aux enfants de collège (4ème ou 3ème) de découvrir de nouveaux métiers éloignés de leur quotidien cela afin de leur donner envie de s'impliquer dans leur orientation.

→ Séjours Vacances Scolarité (VaSco)

Les PEP permettent à des dizaines de milliers de jeunes de profiter de vacances collectives (colonies ou accueils de loisirs). Depuis 2005 les PEP développent des séjours innovants reconnus par l'Éducation Nationale qui permettent à des enfants (en lien fort avec les parents) de préparer leur rentrée tout en profitant de la fin des vacances pour découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles activités, expérimenter la mobilité... L'objectif des VaSco est de favoriser l'inclusion sociale et scolaire de tous les enfants en contribuant à l'égalité des chances et en valorisant l'image de l'école. Les matinées sont consacrées aux apports méthodologiques pour mieux comprendre l'école tandis que les après-midi sont l'occasion de se divertir tout en favorisant l'autonomie, la socialisation et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes : ateliers culturels, sportifs, grands jeux,...

→ Séjours adaptés et en inclusion

Les PEP accueillent chaque année des enfants et jeunes en situation de handicap dans des séjours de vacances ordinaires favorisant ainsi la rencontre avec l'autre, le vivre ensemble, l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect des différences... Les PEP développent également des offres de séjours de vacances adaptés pour enfants et adultes en situation de handicap. Le départ en vacances, comme l'accès aux loisirs, étant un droit pour chaque personne.

→ Séjours familles dans le cadre du tourisme social

En 2015, 1300 familles journées familles sont parties avec les PEP. Le tourisme famille c'est permettre à ceux qui ne partent pas ou plus de bénéficier de vacances et le temps d'une semaine ou de quelques jours de s'évader du quotidien. Les PEP accompagnent ces familles au montage de dossier de financements en partenariat avec d'autres associations comme les Restos du Cœur et avec les pouvoirs publics (dont la CAF). Les vacances sont un droit aussi bien pour les enfants que pour les familles.

→ Accueils de loisirs péri et extrascolaires

Les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. Ils comptent aujourd'hui près de 153 accueils de loisirs sans hébergement (extrascolaire) et accueils de loisirs associés à l'école (périscolaire). Le respect du rythme de l'enfant, l'implication des parents, l'apprentissage de la vie en collectivité mais aussi l'inclusion des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers sont au cœur du projet éducatif des PEP afin de favoriser la continuité éducative pour tous.

→ Ateliers relais PEP

Les 6 ateliers relais PEP sont prévus pour un accueil de six semaines, l'objectif étant de provoquer une reprise de la scolarité des collégiens en voie de déscolarisation dans un cadre de relations sociales apaisées. L'emploi du temps des élèves se divise en deux temps : la matinée est le plus souvent réservée à l'enseignement dispensé par des professeurs de collège ou d'école. Les activités de l'après-midi sont destinées à encourager la lecture, à promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sportives, sociales et économiques.

→ Développement du secteur petite enfance PEP

Depuis près de 10 ans, les PEP s'investissent dans le domaine de la petite enfance en lien avec leurs valeurs et leur vision de l'éducation. 36 structures PEP existent aujourd'hui et accueillent environ 2 557 enfants. Ces structures (crèches, micro-crèches, multi-accueils...) peuvent avoir un nombre de places réservées pour les enfants en situation de handicap. Dans le cadre d'un accueil ordinaire, ces projets permettent l'inclusion sociale d'enfants en situation de handicap et offrent un temps de répit aux familles. Parfois adossées à des structures spécialisées les équipes sont étayées par des professionnels spécialisés qui travaillent en étroite partenariat avec les structures qui suivent ces enfants (CAMSP, SESSAD, Services hospitaliers, SAFEP...). Les PEP développent également des dispositifs passerelles et des dispositifs d'inclusion en structures petite enfance.

→ Accompagnement à la parentalité

Les PEP dans chaque action mettent en avant le rôle éducatif primordial des parents et la nécessaire co-construction des projets et dispositifs en lien étroit avec eux. Les PEP mettent aussi en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement à la parentalité. En 2015, 25.000 parents ont été accompagnés, que ce soit dans le cadre de LAEP (Lieux d'Accueil et Enfants Parents), des Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, des dispositifs d'accompagnement de l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, des Actions Éducatives Familiales et bien d'autres. En lien avec les orientations de la CNAF, les PEP s'engagent fortement sur ce secteur porteur d'innovation sociale vers une société plus inclusive. Un outil de capitalisation et de valorisation des actions a été développé par la Fédération Générale des PEP : « Etre parent, actions et dispositifs partenariaux à développer dans les territoires pour répondre aux besoins des familles ».

→ Lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisation

La Fédération Générale des PEP, membre du comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme participe à de nombreux projets de lutte contre l'illettrisme : Gestion de CRIA (PEP 18 - PEP 36) Animation d'ateliers de lutte contre l'illettrisme (PEP 03- PEP28) Prix littéraire (PEP 42, PEP 78) Édition d'ouvrages dans le cadre de la prévention contre l'illettrisme (PEP 57). Les PEP 46 proposent des ateliers atelier de lecture et écriture aux parents d'enfants du voyage accompagnés dans le cadre du dispositif de Médiation scolaire.

→ Réussite éducative

Les PEP ont été signataires, dès 1992, de la première charte de l'accompagnement scolaire. Dans cette logique les PEP s'inscrivent dans des dispositifs comme les Contrats éducatifs locaux (CEL), les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ou encore les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Par exemple, dans le cadre du plan de cohésion sociale de la ville de Toulouse, les PEP 31 portent actuellement un dispositif de « Réussite Éducative » tout en gérant un ENAF (espace d'accueil des Élèves Nouvellement Arrivés en France) pour éviter le repli communautaire, rendre les familles confiantes dans les activités collectives et associer parents et enfants dans les mêmes projets.

→ Accompagnement à la scolarité

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. 9 associations proposent un accompagnement aux activités culturelles, 25 associations gèrent un accompagnement scolaire, et chaque année c'est plus de 20 000 enfants qui sont accompagnés par les PEP dans le cadre de pratiques sportives, plus de 5 000 enfants pour l'aide aux devoirs et plus de 18 000 pour l'accès aux activités culturelles.

INFORMATIONS

complémentaires

→ **Accompagnement des enfants malades ou accidentés par les services d'assistance pédagogique à domicile**

Le réseau PEP, assure la coordination et la mise en œuvre de l'assistance pédagogique à domicile dans 85 départements. En mettant à disposition des enseignants issus, dans la mesure du possible, de l'établissement de l'élève éloigné ponctuellement de l'école, il participe ainsi activement au maintien de la continuité d'une scolarité de qualité pour plus de 8 000 enfants malades ou accidentés par an. En complément, les PEP mettent en place depuis 2014 le Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes. L'objectif est de favoriser la continuité scolaire des lycéennes enceintes et mères et de lutter contre les risques de décrochage social et scolaire.

→ **Vers une continuité éducative : mise en place des PEDT et de la réforme des rythmes scolaires**

Les PEP se sont investis pour mettre en place les projets éducatifs de territoires (PEDT) en accompagnant les collectivités vers une politique éducative globale et cohérente dans chaque territoire, la FG PEP a produit le guide de création et le guide d'évaluation des PEDT. Dans le même temps les PEP se sont mobilisés pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires (mise en place des TAP, des accueils périscolaires, formation des bénévoles, mise en place d'outils éducatifs...) sur tous les territoires en lien avec les collectivités, l'éducation nationale, les Caisses d'Allocations Familiales, les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, les parents... 36 associations PEP se sont engagées dans la loi de refondation de l'école.

→ **Des parcours civique et citoyen pour tous**

Le contexte politique, social et économique amène aujourd'hui la Fédération Générale des PEP et son réseau d'associations territoriales à réaffirmer sa mobilisation pour poursuivre et amplifier son action civique et citoyenne sur l'ensemble des temps éducatifs, sociaux et médico-sociaux.; l'émancipation et la citoyenneté étant au cœur des actions PEP tout au long de la vie. Une plaquette a été réalisée à ce sujet et des actions de capitalisation et de valorisation des actions du réseau PEP.

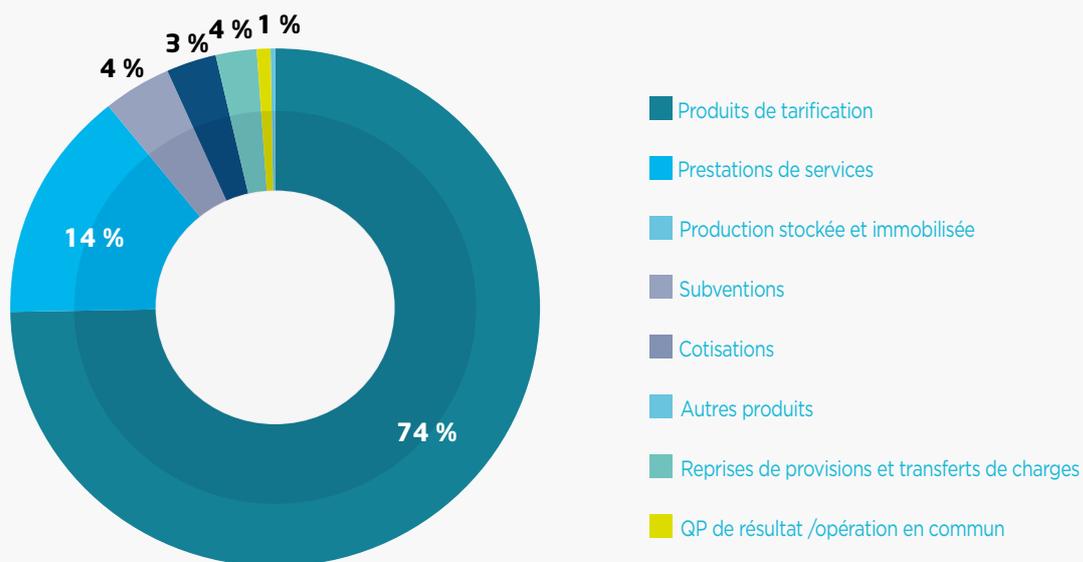
→ **Solidarité**

Fidèle à ses principes de solidarité, le réseau PEP mène des actions au quotidien : accompagnement des enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques de classes de découvertes aide au départ en vacances des plus démunis et des personnes en situation de handicap, accompagnement social et familial (bourses, aides à la cantine, achat de vêtements etc.). En 2015, le montant des sommes versées directement dans le cadre de la solidarité s'élève à 1,41M€.

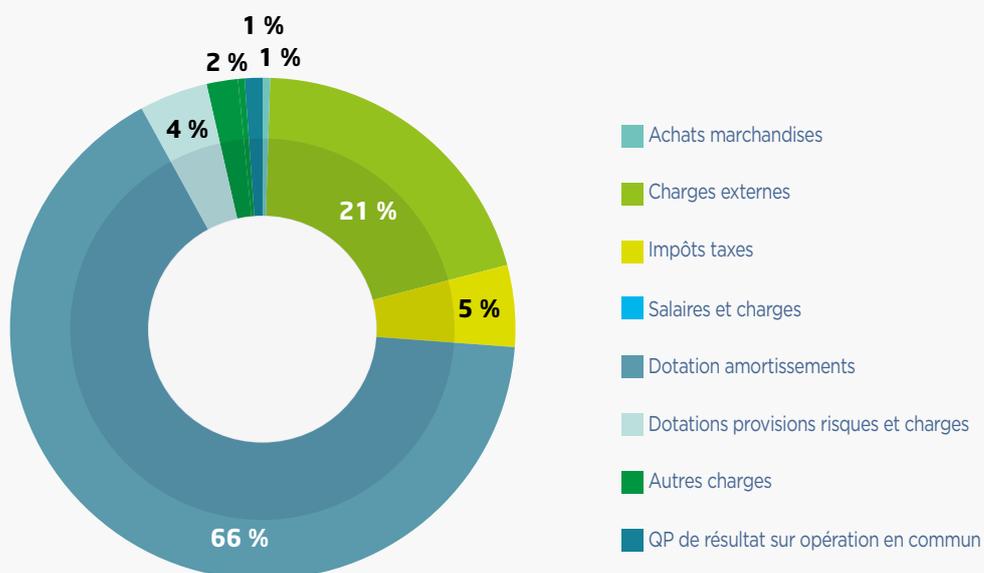


RÉPARTITION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

→ RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION



→ RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION



INFORMATIONS

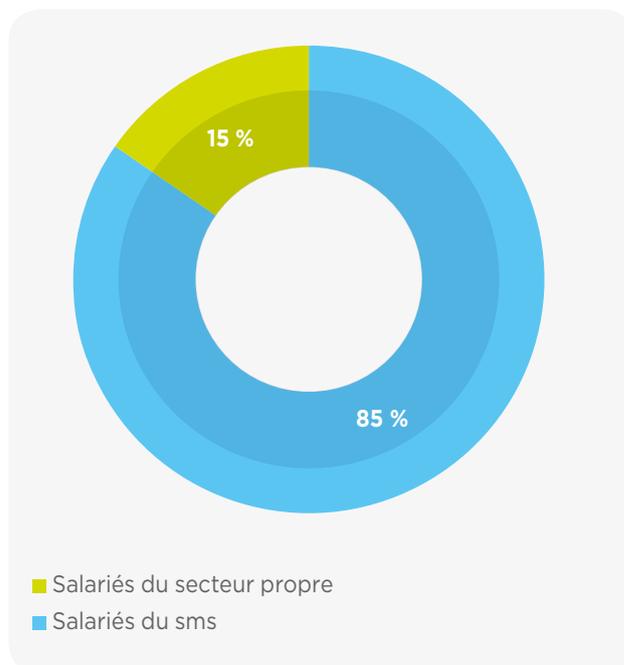
complémentaires

Le poste salaires et charges représente 510 M€ soit 67% des charges d'exploitation pour un effectif global de 23 412 salariés soit 12 032 équivalents temps plein au 31 décembre 2015. Le secteur social et médico-social emploie

16 189 personnes pour un équivalent temps plein de 10.203 personnes et le secteur propre 7.225 personnes pour un équivalent temps plein de 1.829 personnes.

Le nombre de personnels mis à la disposition ou affectés recensés en 2015 s'élève à 890 (641 sur le secteur social et médico-social et 249 sur le secteur propre).

→ RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN ETP



Les administrateurs, le bénévolat et les personnels mis à disposition ou affectés

→ Le bénévolat statutaire

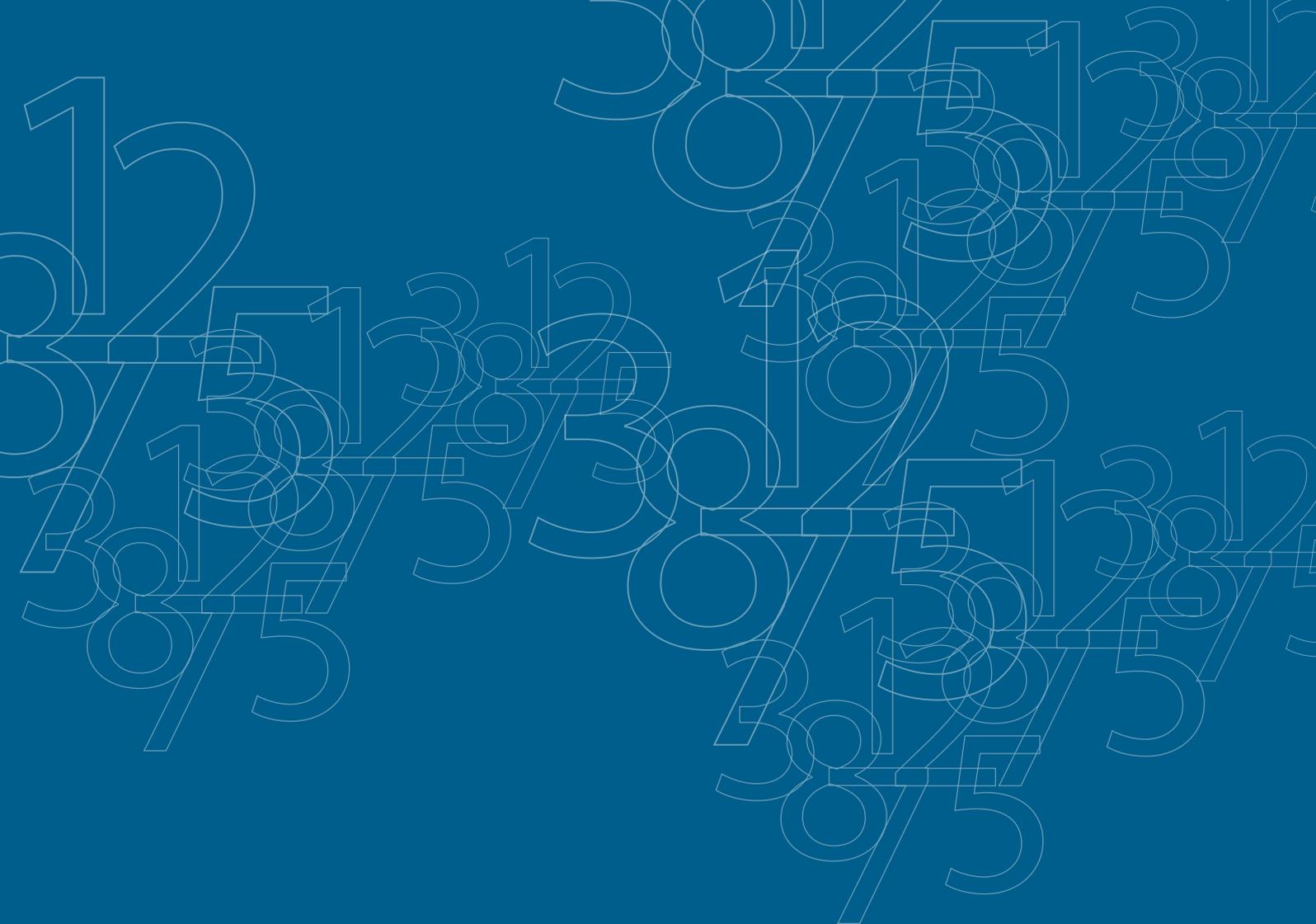


Le réseau PEP fait appel à de nombreux bénévoles et de militants qui interviennent directement dans certaines actions, aux côtés des salariés. Un premier recensement du bénévolat autre que statutaire a été réalisé et fait apparaître plus de 108.000 heures réalisées.

NOTES

A series of horizontal blue dotted lines for writing notes.





LES PEP

La force d'un réseau associatif national, les convictions d'un mouvement engagé, pour le droit et l'accès de tous : à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.



Fédération Générale des PEP
5-7 rue Georges Enesco • 94026 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org
www.lespep.org